

Secrétariat des  
services en  
langue française  
[www.gov.mb.ca/fls-slf](http://www.gov.mb.ca/fls-slf)

Rapport sur les  
services en langue française  
*2004-2005*

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>Glossaire</b> .....  | 3  |
| <b>Message du ministre</b> .....  | 4  |
| <b>Évolution de la mise en œuvre des SLF</b> .....                                  | 6  |
| <b>Points saillants de 2004-2005</b> .....  | 12 |
| Secrétariat des services en langue française.....                                   | 13 |
| Lancement du <i>Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award</i> .....                | 14 |
| Centres de services bilingues .....   | 15 |
| Coopération intergouvernementale .....  | 16 |
| <b>Réalisations de 2004-2005</b> .....  | 18 |
| Affaires intergouvernementales et Commerce .....                                    | 19 |
| Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales.....                               | 20 |
| Commission de la fonction publique .....  | 21 |
| Conseil exécutif.....   | 22 |
| Culture, Patrimoine et Tourisme.....  | 22 |
| Culture.....  | 22 |
| Patrimoine.....   | 23 |
| Tourisme.....   | 23 |
| Service de traduction .....   | 24 |
| Éducation et Formation.....   | 25 |
| Énergie, Sciences et Technologie.....   | 26 |
| Finances.....   | 27 |
| Industrie, Développement économique et Mines.....                                   | 28 |
| Justice .....   | 29 |
| Services en français dans les tribunaux<br>provinciaux du Sud-Est du Manitoba ..... | 29 |
| Politique et procédure pour la traduction<br>des documents judiciaires .....        | 29 |
| Diffusion de l'information ministérielle<br>dans les deux langues officielles ..... | 30 |
| Bureau général du curateur public .....   | 30 |
| Direction de la traduction juridique.....   | 30 |

# Table des matières (suite)

|   |           |
|---|-----------|
| Santé et Services sociaux.....  | 31        |
| Conseil communauté en santé (CCS).....  | 31        |
| Santé Manitoba .....  | 31        |
| Offices régionaux de la santé.....  | 32        |
| Services à la famille et Logement .....   | 34        |
| Bureau de logement Manitoba .....   | 34        |
| Enfants en santé Manitoba (ESM).....  | 35        |
| Programme de garde d'enfants du Manitoba .....  | 35        |
| Service de ressources <i>Santé en français</i> .....  | 36        |
| <i>Santé en français</i> – Initiatives particulières.....                                       | 37        |
| Transports et Services gouvernementaux .....  | 37        |
| Travail et Immigration .....  | 39        |
| <b>Sociétés de la Couronne et organismes extra-ministériels .....</b>                           | <b>40</b> |
| Conseil des arts du Manitoba .....  | 41        |
| Corporation manitobaine des loteries.....   | 42        |
| Manitoba Hydro.....   | 43        |
| Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du<br>vieillessement en santé ..... | 44        |
| Société des alcools du Manitoba.....  | 44        |
| Société d'assurance publique du Manitoba .....  | 45        |
| Société manitobaine de développement de l'enregistrement<br>cinématographique et sonore.....    | 46        |
| <b>Bureaux de l'Assemblée législative .....</b>   | <b>47</b> |
| Bureau de l'ombudsman du Manitoba .....   | 48        |
| Élections Manitoba .....  | 48        |
| <b>Défis 2004-2005 .....</b>  | <b>49</b> |
| Ressources humaines .....   | 50        |
| Communications.....   | 52        |
| Autres .....  | 55        |
| <b>Données sur les postes désignés bilingues – 2004-2005 .....</b>                              | <b>58</b> |
| <b>Annexe – Énoncé de politique (mars 1999) .....</b>   | <b>61</b> |

# Glossaire



- AMBM Association des municipalités bilingues du Manitoba
- CCS Conseil communauté en santé
- CDEM Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
- CMAF Conférence ministérielle sur les affaires francophones
- CMFC Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
- CSB Centres de services bilingues
- CUSB Collège universitaire de Saint-Boniface
- DSFM Division scolaire franco-manitobaine
- ORS Office régional de la santé
- SFM Société franco-manitobaine
- SLF Services en langue française

# Message du ministre



Greg Selinger

*Ministre responsable des services en langue française*

En 2004-2005, notre gouvernement a continué à déployer beaucoup d'efforts pour favoriser l'épanouissement de la communauté francophone du Manitoba. Les activités dans ce domaine se sont principalement articulées autour de deux grands axes, à savoir une plus grande ouverture sur la francophonie nationale et internationale et la création de structures novatrices pour répondre aux besoins de la population francophone d'ici.

Au chapitre de la francophonie nationale et internationale, j'aimerais souligner les éléments suivants à titre illustratif :

- le financement d'une variété d'initiatives éducatives et culturelles dans le cadre des accords de coopération signés avec le Québec et le Nouveau-Brunswick;
- le financement accordé aux Jeux de la francophonie canadienne tenus à Winnipeg en juillet 2005;
- la participation du gouvernement à la mission commerciale fort réussie que le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a menée en Alsace en mars 2005;
- l'instauration de services d'accueil pour les immigrants francophones au centre de services bilingues de Saint-Boniface;
- le rôle continu de leadership exercé par le Manitoba au sein de la Conférence ministérielle sur les affaires francophones.

Pour ce qui est de l'innovation, je voudrais fournir quelques exemples de secteurs d'activité où le Manitoba a fait œuvre de pionnier.

Inauguré en septembre 2004, un tribunal itinérant composé d'une équipe entièrement bilingue (juges, procureurs de la Couronne, avocats de l'Aide juridique, greffiers, shérifs, etc.) siège mensuellement au Centre de services bilingues à Saint-Pierre-Jolys. Il s'agit d'une première au Canada qui servira sans doute de source d'inspiration pour les autres provinces et territoires.

Le Conseil communauté en santé a été reconnu par le gouvernement comme porte-parole officiel de la communauté francophone en matière de santé et de services sociaux. La structure originale de cet organisme, laquelle assure une représentation équilibrée des divers intervenants, suscite aussi l'intérêt des autres provinces et territoires.

De concert avec le gouvernement fédéral, notre gouvernement a financé deux centres de la petite enfance à titre de projets de démonstration. Ce modèle tout nouveau qui a été conçu au Manitoba vise à fournir, au sein des écoles francophones locales, une gamme complète de services et de ressources intégrés pour tous les parents d'enfants, et ce, du stade prénatal jusqu'à l'âge scolaire.

Par ailleurs, le gouvernement provincial s'est associé au gouvernement fédéral et à la communauté francophone du Manitoba pour lancer le *Prix Ronald-Duhamel*. Ce prix unique en son genre vise à souligner la contribution de fonctionnaires fédéraux ou provinciaux s'étant distingués au service de la francophonie au Manitoba.

En terminant, je tiens à remercier ceux et celles qui, de près ou de loin, ont prêté leur concours aux progrès accomplis pendant l'année. Il nous reste bien sûr beaucoup de chemin à parcourir et je sollicite votre appui pour que nous puissions continuer à bâtir ensemble un meilleur avenir pour la communauté francophone du Manitoba.

# *Évolution*

de la mise en œuvre des SLF  
et principales initiatives

**Politique sur les services en  
langue française (SLF) du  
gouvernement du Manitoba**

*Mesures permanentes en matière de SLF : formulaires et documents bilingues, panneaux bilingues dans les centres de services désignés, services dans les deux langues officielles en personne ou par télécommunication grâce à des personnes bilingues travaillant dans des centres de services désignés, contributions à la prestation constante de services de traduction pour les municipalités bilingues, participation à diverses initiatives et divers projets francophones touchant la culture, l'éducation, les jeunes, l'économie, etc.*

## 1989-1991

- Introduction de la politique en matière de services en langue française (SLF) en novembre 1989
- Mise en œuvre des SLF en vertu de la politique officielle et pour la continuation de certains projets élaborés avant l'adoption de la politique
- Étude sur les façons et les moyens d'assurer des services de santé en français (Rapport Gauthier)
- Signature de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles

## 1991-1993

- Élaboration d'un ensemble complet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la politique mettant l'accent sur l'offre active de services en langue française
- Création du Comité consultatif sur les services de santé en français et premières mesures de suivi découlant des recommandations du Rapport Gauthier
- Publication du *Guide des services en langue française*, un document d'information et de promotion
- Installation de panneaux routiers bilingues dans les zones désignées
- Soutien à la prestation de services de traduction pour les municipalités bilingues



## 1993-1995

- Élaboration des plans de mise en œuvre des services en français conformément aux lignes directrices, pour les ministères, les sociétés de la Couronne concernées et les établissements de santé désignés dans le Rapport Gauthier
- Établissement d'une maison de seconde étape pour les femmes francophones et leurs enfants (victimes de violence familiale)
- Mise sur pied d'un service de ressources spécial, *Santé en français*, pour aider les établissements de santé désignés dans leurs activités de planification et de prestation de services en français
- Création de la Division scolaire franco-manitobaine
- Renforcement des dispositions de la Partie III de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* en ce qui concerne la prestation des services en langue française
- Renouvellement de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles

## 1995-1997

- Efforts particuliers visant à assurer la mise en œuvre satisfaisante de la politique :
  - Séances d'information et de présentation d'une vidéocassette sur l'offre active, à l'intention des personnes occupant des postes désignés dans des bureaux désignés
  - Cours de français destinés aux personnes occupant des postes désignés
- Études sur les façons et les moyens d'offrir des services sociaux en français (pour les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.)
- Approbation et planification des travaux de construction d'un centre du patrimoine franco-manitobain
- Désignation d'Offices régionaux de la santé en vue d'assurer la prestation de services en langue française dans le contexte du regroupement et de la régionalisation des services de santé
- Création du Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire au Manitoba
- Soutien aux initiatives de développement économique dans la communauté francophone

## 1997-1999

- Évaluation de l'offre et de la prestation de services par rapport à l'énoncé de la politique (Rapport Dubé)
- Révision de la politique en matière de SLF (Rapport Chartier)
- Modification de la politique et des lignes directrices qui s'y rapportent (selon les recommandations du Rapport Chartier)
- Élaboration d'un règlement sur les obligations des Offices régionaux de la santé en matière de SLF
- Promotion des SLF notamment à l'aide d'Internet
- Amélioration des SLF dans les zones désignées grâce à de nouvelles technologies et à des approches différentes (Projet d'amélioration des systèmes, etc.)
- Création d'un comité consultatif des services sociaux en langue française
- Désignation de certains organismes de services sociaux recevant des fonds du gouvernement provincial qui doivent veiller à offrir leurs services en français
- Construction du Centre du patrimoine franco-manitobain comme annexe au Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
- Décision du Conseil des ministres d'établir des centres de services gouvernementaux bilingues dans les régions désignées

## 1999-2002

- Création d'une équipe de facilitateurs des SLF associée au Secrétariat des SLF
- Approbation par le Conseil du Trésor et planification détaillée pour mettre sur pied trois centres bilingues de services gouvernementaux à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys
- Renouvellement de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles pour la période de 2000 à 2004
- Mise sur pied d'un centre de soins primaires complètement bilingue à Saint-Boniface
- Création du poste de coordinateur du recrutement de personnel de la santé bilingue
- Création du Conseil communauté en santé pour remplacer le Comité consultatif sur les services de santé en français
- Élaboration, avec l'aide de plusieurs intervenants, d'un modèle pratique pour la prestation en français des services de la GRC
- Amélioration du financement de la DSFM grâce à l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, volet Éducation
- Construction de l'école française Christine-Lespérance (M-8 ) dans le sud de Saint-Vital
- Entente tripartite pour la mise sur pied d'un comité paritaire visant à favoriser le développement économique et la coopération
- Subvention de 300 000 \$ à Francofonds pour souligner l'Année de la Francophonie canadienne
- Élaboration, finalisation et approbation de plans des SLF dans divers ORS, organismes de services sociaux, ministères et sociétés de la Couronne désignés
- Publication annuelle d'un rapport sur les SLF

## 2002-2005

- Ouverture officielle des trois premiers Centres de services bilingues (CSB) à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys
- Mise sur pied d'un tribunal itinérant provincial et d'un poste de généraliste des services judiciaires au CSB de Saint-Pierre-Jolys
- Désignation du Conseil communauté en santé (CCS) à titre de porte-parole officiel de la communauté francophone dans les domaines de la santé et des services sociaux
- Plus grand accent sur la collaboration intergouvernementale par la signature :
  - d'ententes de coopération avec le Nouveau-Brunswick, le Bas-Rhin (Alsace) et le Québec
  - de l'Entente auxiliaire de coopération Canada-MB sur la promotion des langues officielles – Coopération intergouvernementale sur les affaires francophones
  - de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français 2005-2006 à 2008-2009
- Nouveau modèle de financement pour la DSFM qui reconnaît coûts additionnels et différentiels
- Entente Canada-MB sur le partage des frais relatifs à la construction d'une école française S1-S4 dans le sud de Saint-Vital
- Ouverture de l'école française Jours de plaine (M-S4) à Laurier
- Mise sur pied de deux Centres de la petite enfance, à Saint-Boniface et à Île-des-Chênes
- Ouverture du Centre de santé Montcalm à Saint-Jean-Baptiste
- Lancement du centre d'appel *Health Links-Info Santé*, dont la composante française est assurée par le Centre de santé Saint-Boniface
- Initiative d'Accueil francophone en immigration (féd-prov-SFM)



*Points saillants*  
de 2004-2005

## Secrétariat des services en langue française

Le Secrétariat des services en langue française (SLF) informe le gouvernement du Manitoba, et le ministre responsable des services en langue française en particulier, du développement des services gouvernementaux en français, ainsi que des questions ayant trait à la politique des services en langue française en général. Il est chargé de guider et de superviser la mise en œuvre de la politique sur les SLF du gouvernement du Manitoba d'une manière qui respecte le concept de l'offre active de services. Il sert également de liaison entre le gouvernement et les organismes francophones de la province.

En 2004-2005, le Secrétariat des SLF et son équipe de facilitateurs ont offert des conseils et de l'aide à diverses instances administratives, ont présenté des séances d'orientation sur le concept de l'offre active, et ont poursuivi l'étude et l'élaboration des plans des SLF. Le Secrétariat des SLF a servi de ressource pour le Conseil communauté en santé (CCS) qui, en octobre 2004, a été désigné par le gouvernement du Manitoba comme représentant officiel de la communauté francophone dans les domaines des services de santé et des services sociaux.

Le conseiller spécial a présidé le Comité consultatif des services sociaux en français, dont le mandat est de conseiller le gouvernement du Manitoba sur les moyens à utiliser pour atteindre les objectifs de la politique des SLF dans le secteur des services sociaux. Il a également présidé le Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire au Manitoba, et a co-présidé le comité consultatif établi pour régler les questions ayant trait à la prestation de services de la GRC dans les deux langues officielles. Le conseiller spécial a de plus présidé des comités consultatifs et des groupes de travail sur les SLF, et leur a fourni un soutien logistique, dans les domaines du tourisme et du développement économique.

Le Secrétariat des SLF a poursuivi le processus de planification visant à mettre en œuvre des projets pilotes à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys pour la prestation d'une gamme complète de services bilingues liés à l'administration de la justice. La priorité a été accordée à l'établissement d'un tribunal itinérant bilingue combiné à un poste de généraliste à temps plein à Saint-Pierre-Jolys. L'ouverture officielle du tribunal à Saint-Pierre-Jolys a eu lieu le 20 septembre 2004 et la première séance s'est tenue le 15 octobre 2004.

Le Secrétariat des SLF a coordonné, pour le Manitoba, l'inclusion des projets à financer en 2004-2005, en vertu du prolongement d'un an de l'*Entente cadre Canada-Manitoba* sur la promotion des langues officielles, une entente de partage des coûts conclue avec le gouvernement du Canada. Grâce à cette entente, la contribution de 900 000 \$ du Manitoba, en plus d'une contribution

supplémentaire de 250 000 \$ pour le financement de projets spéciaux, a été jumelée par le gouvernement fédéral. Cela a permis de poursuivre la création, l'amélioration et la mise en œuvre de services de qualité en français, et aussi de contribuer à la croissance et à la vitalité de la collectivité francophone.

En la compagnie du ministre responsable des services en langue française, le conseiller spécial a participé à la Conférence ministérielle sur les affaires francophones à Moncton, au Nouveau-Brunswick, les 14 et 15 octobre 2004, ainsi qu'au Sommet de la francophonie, qui a eu lieu à Ouagadougou, au Burkina Faso, les 26 et 27 novembre 2004. Le conseiller spécial a aussi pris part à des rencontres nationales entre hauts fonctionnaires sur les services en langue française.

Le Secrétariat des SLF a coordonné 161 inscriptions à des cours de français de fonctionnaires occupant principalement des postes désignés bilingues ou travaillant dans des bureaux bilingues. Cela inclut deux projets pilotes pour le personnel de Services à la famille et Logement Manitoba, une formation à Brandon et un cours de perfectionnement en ligne. Il a organisé des forums et des réunions sur les SLF avec des représentants des ministères et de la collectivité franco-manitobaine afin d'échanger des renseignements et des idées sur des questions particulières et de formuler des recommandations ou mettre au point des solutions et des stratégies. Le Secrétariat des SLF a examiné 26 plaintes ainsi que diverses questions soulevées par le public concernant les SLF.

À la fin de l'exercice financier 2004-2005, 23 des 29 recommandations contenues dans le rapport Chartier (mai 1998) avaient été pleinement appliquées, et cinq autres l'avaient été partiellement. Il est à noter que certaines recommandations nécessitent une mise en œuvre continue.

---

## ***Lancement du Prix Ronald-Duhamel - Ronald Duhamel Award***

Le 15 mars 2005, en marge des Rendez-vous de la Francophonie, la Société franco-manitobaine, le Secrétariat provincial des services en langue française et le Conseil fédéral du Manitoba ont annoncé leur intention de collaborer à la mise sur pied du *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award*.

Le prix a été nommé ainsi pour souligner les réalisations de l'honorable Ronald Duhamel qui s'est consacré au développement culturel, éducatif, économique et politique des francophones en situation minoritaire tant au Manitoba que dans le reste du Canada.

Le prix récompensera un fonctionnaire, ou une équipe de fonctionnaires, d'un organisme fédéral ou provincial qui s'est distingué en matière de langues

officielles ou de services en français au Manitoba. La première remise du prix aura lieu à l'occasion des Rendez-vous de la Francophonie 2006.

## Centres de services bilingues (CSB)

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport Chartier, une importante réalisation a eu lieu en septembre 2004, à savoir l'ajout d'un tribunal itinérant bilingue provincial et d'une nouvelle généraliste des services judiciaires au CSB de Saint-Pierre-Jolys. Le CSB peut maintenant fournir au public tout un éventail de renseignements au sujet des programmes et des services de Justice Manitoba. La généraliste fera appel à d'autres personnes-ressources et experts bilingues au sein du ministère pour améliorer la qualité des renseignements offerts aux francophones et accroître la rapidité avec laquelle ils sont fournis. La généraliste occupe également le poste de greffière aux sessions mensuelles bilingues de la Cour provinciale dans la collectivité.

Pour promouvoir ces nouvelles activités, le CSB a formé un partenariat avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba en vue de planifier une grande campagne de sensibilisation financée par les gouvernements fédéral et provincial.

Le Secrétariat des SLF a rencontré des représentants des ministères provinciaux au sujet de leur participation éventuelle à la deuxième phase de l'établissement de CSB à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et à Saint-Vital. Quant à la participation

fédérale aux CSB actuels et futurs, la responsabilité est en voie d'être transférée de Patrimoine canadien à Service Canada.

En ce qui concerne les CSB actuels, Services à la famille et Logement Manitoba a ajouté un poste à temps partiel au CSB de Notre-Dame-de-Lourdes. Un autre poste à temps partiel a été créé par le Réseau communautaire à Saint-Pierre-Jolys. Parmi les services qui continuent d'être les plus utilisés dans les CSB, mentionnons ceux offerts par Services à la famille et Logement Manitoba, l'orientation à l'échelle fédérale, provinciale et municipale, les services d'emploi et de développement des entreprises, les ordinateurs à la disposition du public, les demandes de passeport et de NAS, les services d'immigration (à Saint-Boniface), ainsi que les services judiciaires et des examens du permis de conduire (à Saint-Pierre-Jolys).

*« Il est évident que les centres de services bilingues fonctionnent bien et nous poursuivrons nos efforts pour établir les trois prochains centres à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et à Saint-Vital. »*

**- Remarques de M. Greg Selinger, ministre responsable des services en langue française, au sujet de l'ouverture officielle du tribunal itinérant bilingue à Saint-Pierre-Jolys, le 20 septembre 2004.**



Des campagnes promotionnelles ont été coordonnées pour satisfaire les besoins particuliers de chaque CSB et ont inclus des brochures, des circulaires et des affiches, ainsi que des activités d'extension dans différentes collectivités. Le personnel a de plus bénéficié d'une formation.

Les CSB font également partie du groupe de travail sur les centres d'accès communautaires qui a pour mandat d'élaborer des stratégies et des outils communs, et de travailler à l'établissement de normes pour la prestation de services. Les CSB ont également servi de modèle pour d'autres collectivités et provinces.

## Coopération intergouvernementale

Le Secrétariat des SLF a coordonné, pour le Manitoba, l'inclusion des projets à financer en 2004-2005 en vertu de l'*Accord de coopération et d'échange entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Manitoba*, et en vertu de la composante de services en langue française du *Protocole d'entente sur la coopération interprovinciale entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Nouveau-Brunswick*. Les projets à frais partagés comprennent notamment ce qui suit :

| <i>Organismes</i>  | <i>Projets mis en œuvre par le Manitoba et le Québec</i>   | <i>Contribution provinciale</i> |
|--|--|---------------------------------|
| La Maison des artistes visuels francophones et l'Écart                                     | Formation, tutorat et mentorat   | 16 550 \$                       |
| Le 100 Nons et le Festival international de la chanson de Granby                           | Partage d'expertise en planification stratégique et formation de directeurs musicaux   | 5 500 \$                        |
| La Maison des artistes visuels francophones, la Manitoba Printmakers' Association et Graff | Formation d'artistes francophones  | 2 950 \$                        |
| <i>Organismes</i>  | <i>Projets mis en œuvre par le Manitoba et le Nouveau-Brunswick</i>  | <i>Contribution provinciale</i> |
| Envol '91 et Radio Edmundston  | Échange et émission radiophonique quotidienne mise en œuvre conjointement pendant le Festival du Voyageur; ateliers pour les membres d'Envol '91; échange de pratiques techniques et de gestion; production et échange d'émissions radiophoniques portant sur le talent local et les profils communautaires. | 7 000 \$                        |
| La Maison des artistes visuels francophones et l'Agence de mise en marché des œuvres d'art | Mission d'information et partage d'expertise en vente d'arts visuels   | 7 000 \$                        |

## ***Manitoba et Bas-Rhin (Alsace, France)***

En octobre 2004, le Secrétariat des SLF, conjointement avec la Société du commerce et de l'investissement du Manitoba et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), a participé à une mission préparatoire en Alsace (France) afin de poursuivre les activités de coopération découlant du *Protocole d'entente portant sur la coopération entre le Département du Bas-Rhin et la Province du Manitoba*.

En début mars 2005, le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, le ministre responsable des services en langue française, M. Greg Selinger, le conseiller spécial, M. Guy Jourdain, et des représentants d'Affaires intergouvernementales et Commerce, de Développement économique et Mines, et du CDEM ont participé à une mission commerciale très réussie en Alsace. Les domaines prioritaires de coopération déterminés étaient : l'environnement et le réchauffement du globe, la jeunesse (la mobilité des jeunes et les jeunes à risque) et les personnes handicapées.



*— Première mission franco-manitobaine en Alsace en début mars 2005. De gauche à droite : M. Claude Laverdure (ambassadeur canadien), M. Louis Becker (conseiller général), M. Gary Doer (premier ministre), M. Pierre Bertrand (chef de la délégation et 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil Général du Bas-Rhin), M. Bernard Higel (directeur général de l'ADIRA), Mr. Jean-Jacques Gsell (conseiller général) et M. Greg Selinger (ministre responsable des SLF).*

*Photo: CDEM*



*R réalisations*

de 2004-2005

## Affaires intergouvernementales et Commerce

Le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce continue à souscrire au principe d'une approche proactive à la prestation de services gouvernementaux en français. Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba offre, pour toutes les ententes fédérales-provinciales, un protocole de service et de communication bilingues qui couvre, entre autres, tout le matériel d'information publique, les panneaux, les sites Web, les avis aux médias et les communiqués de presse.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba a participé aux discussions approfondies avec plusieurs organismes francophones relativement aux projets potentiels dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) et de l'Entente de partenariat économique (EPE) Canada-Manitoba. Une somme de 600 000 \$ sera versée sur trois ans dans le cadre de l'EPE au CDEM pour ses initiatives touristiques et celles d'Entreprises Riel.

La participation active au comité paritaire pour le développement économique des Francophones du Manitoba garantit que les rares ressources provinciales sont consacrées aux plus hautes priorités de la collectivité francophone pour lui permettre de satisfaire les besoins économiques et en ressources humaines de la collectivité. Ce comité est un partenariat qui a été formé pour appuyer le développement et améliorer le dynamisme de la collectivité francophone du Manitoba.

La province du Manitoba contribue 1,925 million de dollars (1,425 M \$ en vertu de l'EPE et 500 000 \$ dans le cadre du PICM) en vue de l'amélioration du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et de l'ajout d'une nouvelle salle de théâtre au Cercle Molière.

Commerce Manitoba a participé à deux foires commerciales internationales en 2004-2005. Le premier événement était la mission préparatoire en Alsace (France) en octobre 2004, afin de poursuivre les activités de coopération. Cet événement a été suivi d'une mission commerciale fort réussie en Alsace au début de mars 2005.

Lors des consultations publiques, on a toujours soin de fournir des services d'interprétation simultanée, afin d'obtenir des commentaires dans les deux langues. Les rapports devant être diffusés au public sont toujours traduits et diffusés en français et en anglais. Tous les secteurs de programme veillent à ce que du personnel bilingue soit disponible pour fournir des services en français, au besoin; des unités désignées offrent activement des services en français

chaque fois que cela est possible. Les sites Web du ministère sont presque tous entièrement bilingues. Les parties des sites Web réservées à des projets particuliers, notamment les pages Web qui visent à inciter le public à participer, sont publiées dans les deux langues officielles.

Le recrutement d'employés bilingues reste une priorité pour le ministère, car celui-ci s'efforce toujours de maintenir l'équilibre entre la satisfaction des besoins pour la prestation des programmes et la réduction des effectifs.

## **Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales**

En 2004-2005, les services en langue française ont occupé une place importante dans les activités de sensibilisation du public du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba. Le ministère a continué à créer des partenariats plus solides avec les collectivités bilingues et les organismes francophones en offrant son savoir-faire et des services de vulgarisation dans les deux langues officielles à tous les clients à la recherche d'aide. À titre d'exemple, mentionnons le personnel du Développement économique du ministère qui a travaillé avec les corporations de développement local dans les municipalités bilingues, afin de promouvoir la vision du ministère, à savoir des collectivités rurales dynamiques.

Des promotions bilingues et des interviews avec les médias dans les deux langues ont coïncidé avec des initiatives de grande envergure telles le Forum rural. Les séances d'information à Saint-Pierre sur le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PSCRA) ont été organisées en français et en anglais. Les deux langues ont été utilisées durant la période de questions et réponses tout comme dans le matériel d'information sur la façon dont les producteurs peuvent protéger leur exploitation agricole contre la diminution de la marge.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba s'est employé à poursuivre ses efforts en vue de raffermir le français dans ses services et ses ressources. Des moyens ont été mis en place pour assurer la traduction rapide des bulletins hebdomadaires de récolte et les autorisations quotidiennes de brûlage des résidus de culture. Le ministère continue à mettre à jour et à traduire les documents et les ressources documentaires sur le site Web. Des documents tels que les feuillets d'information sur les produits, les publications promotionnelles et les publications de recettes comportent un nombre important d'exemplaires en français. Des efforts ont été déployés pour garantir que les documents d'information restent bien à la vue et soient facilement accessibles aux bureaux désignés. Le ministère est toujours bien déterminé à ce que l'apparence

du texte dans les brochures et sur le site Web soit la même en français qu'en anglais. On a fait appel à des traducteurs pigistes, afin de respecter les brefs délais pour la traduction des documents.

Un effort concerté a été déployé pour répondre aux télécommunications dans les deux langues officielles, de manière à encourager les clients à discuter de leurs problèmes dans la langue de leur choix. Des membres du personnel bilingue aident le personnel interne et externe à administrer les examens techniques lorsque le candidat est de langue française et assure l'interprétation. Ils assistent les clients d'autres districts qui demandent du service en français, font office de coordonnateurs pour faciliter la réalisation de tournées interprovinciales et offrent de l'aide pour les communications verbales.

La politique établie, les documents de location et la correspondance publique de la Direction des terres domaniales agricoles sont facilement accessibles dans les deux langues et deux membres du personnel offrent de l'assistance aux clients de langue française. Trois fois par année, la liste des terres agricoles à louer est diffusée dans le journal hebdomadaire français *La Liberté*.

Des parties des rapports annuels de la Société d'assurance-récolte du Manitoba et de l'information, dont des brochures, des formulaires de demande et des contrats d'assurance, sont traduits chaque année ou selon les besoins. Des messages publicitaires et des rappels des dates limites sont diffusés dans les journaux et à la radio dans les deux langues. Des services de communication bilingues sont offerts à l'Administration centrale de Portage-la-Prairie ainsi qu'aux bureaux de Saint-Pierre-Jolys et de Somerset.

Le rapport annuel de la Société du crédit agricole du Manitoba est traduit chaque année et est diffusé sur Internet en anglais et en français.

Le ministère continue à travailler en étroite collaboration avec ses homologues fédéraux et provinciaux à la création de documents bilingues – information et renseignements sur le développement économique et l'expansion des affaires, le développement du marché et l'investissement.

---

## Commission de la fonction publique

Les activités de la Commission de la fonction publique se concentrent principalement au niveau interne, tout en mettant l'accent sur les services ministériels. La Commission participe, au besoin, au recrutement de candidats pour les postes désignés bilingues dans divers ministères et organismes gouvernementaux. La Commission est membre d'un groupe de travail ayant comme mandat l'élaboration d'une stratégie pour le recrutement et la rétention de fonctionnaires au sein du gouvernement provincial. La Commission continue

de veiller à l'amélioration de la traduction des occasions d'emplois publiées sur son site Web ou annoncées par le service 1-2-3 Accès, ainsi qu'à la traduction de la publicité sur les trois programmes de stages externes qui est diffusée au CUSB. La Commission continue à publier son rapport annuel dans un format partiellement bilingue et fournit des services de consultation au Secrétariat des SLF.

## Conseil exécutif

Le Conseil exécutif fournit des services de soutien au premier ministre. Même s'il ne compte pas de poste désigné bilingue, certains membres de son personnel parlent couramment le français. Ces personnes répondent de vive voix ou par écrit aux personnes qui souhaitent exprimer des plaintes ou des préoccupations ou poser des questions d'ordre général au premier ministre.

## Culture, Patrimoine et Tourisme

### *Culture*

Par le biais de ses programmes de subventions, Culture, Patrimoine et Tourisme appuie divers groupes et différentes activités culturelles tels que Cinémental Inc., un festival du film de langue française, le Conseil culturel de Saint-Laurent, Le 100 Nons, le Festival Chantecler (Saint-Pierre-Jolys), l'Association culturelle franco-manitobaine – une association provinciale, et le projet « Théâtre dans le cimetière » (Saint-Boniface).

Les Services de bibliothèques publiques offrent des services et des ressources bibliothécaires en français de différentes manières aux Manitobains, par exemple : publication de quatre bulletins en français, production de l'affiche *Héros recherchés* et de documents à emporter en français, accès en français au site Web MAPLIN, acquisition de 315 documents en français dont des livres, des livres imprimés en gros caractères, des CD et des vidéocassettes, diffusion de 3 422 documents en langue française aux Manitobains et prestation de services de référence bibliothécaire et prêts interbibliothèques en français.

Culture, Patrimoine et Tourisme continue à améliorer l'information sur le site Web en français et en anglais. Le programme Place aux communautés et le Programme de subventions destinées au patrimoine comprennent désormais un formulaire de demande en ligne, ainsi que des lignes directrices, des conseils, du matériel de référence et une liste des projets qui ont été approuvés. Le ministère a mené des consultations dans le cadre de sa révision de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* au printemps de 2004; des services d'interprétation dans les langues officielles ont été offerts aux deux consultations publiques tenues à Winnipeg.

## ***Patrimoine***

Le ministère a appuyé des projets liés au patrimoine, dont l'exposition didactique bilingue sur l'industrie laitière du Manitoba au Musée Saint-Claude, le Musée de Saint-Boniface, les célébrations marquant le centenaire de la Congrégation des Sœurs Missionnaires Oblates, la Maison Gabrielle-Roy, ainsi que la Société historique de Lourdes (Notre-Dame-de-Lourdes). Parmi les autres projets liés au patrimoine, on peut mentionner le versement de subventions pour la gestion des collections et des projets à la Société historique de Saint-Boniface, à la Congrégation des Filles de la Croix et au Musée Saint-Joseph.

Le site Web a également fait l'objet d'améliorations, notamment par l'ajout de 75 pages de documents en français se rapportant aux Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

## ***Tourisme***

Le ministère a soutenu le marketing du tourisme francophone en collaborant avec le CDEM. Le ministère a versé 5 000 \$ pour l'amélioration de *Joie de vivre*, une publication touristique du CDEM mettant en évidence les produits touristiques francophones dans la province. Cette publication est distribuée dans les centres de renseignements touristiques et aux bureaux des corporations de développement local.

Dans le cadre de l'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba, des fonds sont octroyés au CDEM et à Entreprises Riel. Le volet du CDEM est un plan touristique de quatre ans (2003-2007), tandis que le volet Entreprises Riel prévoit une aide pour l'exploitation de centres de renseignements touristiques à Saint-Boniface et à Saint-Norbert, ainsi que des initiatives de développement économique dans le district bilingue de la ville de Winnipeg (Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital). En vertu de cette entente de partenariat économique, la province du Manitoba contribue 600 000 \$ sur une période de trois ans se terminant le 31 mars 2007.

Le site Web de Voyage Manitoba s'est amélioré. Un certain nombre de fiches de renseignements sur les activités récréatives populaires ont été traduites et produites, dont une sur le ski de randonnée et le ski alpin. Le public peut se procurer, au Centre d'exploration du Manitoba, une publication en français sur les visites sans guide. Un certain nombre de panneaux d'information clés ont également été traduits et un poste bilingue à plein temps a été créé au Centre. Comme lors des autres années, un certain nombre d'étudiants bilingues ont été embauchés pour occuper des emplois d'été.

Parmi les améliorations en cours, on peut mentionner l'embauche d'employés saisonniers bilingues à tous les centres de renseignements touristiques de Voyage Manitoba, la participation active du personnel de Voyage Manitoba au sein de



comités sur le développement du tourisme et la représentation de Francophones au sein de groupes de travail et de comités de la Division du tourisme, y compris le Conseil consultatif ministériel sur le tourisme.

### ***Service de traduction***

Le Service de traduction constitue une direction de la Division des services provinciaux du ministère. Le Service de traduction procure des services de traduction et d'interprétation de qualité et à coût abordable. Il offre ces services aux ministères et organismes gouvernementaux, aux tribunaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

En 2004, dans le cadre de sa planification du renouvellement des ressources humaines, le ministère a procédé à une évaluation des postes difficiles à pourvoir ou sujets au roulement de personnel. Par suite de cette évaluation, en 2004-2005, le Service de traduction, lequel compte 24 des 53 postes désignés bilingues au sein de Culture, Patrimoine et Tourisme, a dressé un plan de relève pour les interprètes. Ce plan sera mis à exécution au cours des trois prochains exercices financiers, de manière à pouvoir continuer à fournir les services si des interprètes devaient prendre leur retraite ou décider de poursuivre d'autres intérêts professionnels.

En 2004-2005, le Service de traduction a procuré des expériences de formation à des étudiants de l'École technique et professionnelle du CUSB en vue d'élargir son bassin et d'améliorer ses services d'employés bilingues, et de l'expérience professionnelle à de jeunes étudiants francophones par le biais du Service STEP.

Le Service de traduction diffuse sur son nouveau site Web une formule de proposition qui permet aux traducteurs de l'anglais au français de manifester leur intérêt à fournir des services de traduction au gouvernement sur une base contractuelle.

La Section de l'interprétation fournit des services d'interprétation aux tribunaux, à l'Assemblée législative et aux ministères et organismes gouvernementaux qui tiennent des audiences publiques ou qui organisent des réunions nationales ou internationales. En 2004-2005, les demandes de services ont nécessité 364 jours-personnes des membres du personnel (+41,6 % — 257 en 2003-2004) pour les tâches d'interprétation et de recherche et la participation à 173 affectations d'interprétation (+38,4 % — 125 en 2003-2004).

| Service de traduction               | 2003-2004 |           | 2004-2005 |           | Pourcentage d'augmentation |         |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------------|---------|
|                                     | Pages     | Mots      | Pages     | Mots      | Pages                      | Mots    |
| Traduction de l'anglais au français | 14 075    | 3 518 681 | 14 267    | 3 566 750 | +1,36 %                    | +1,37 % |
| Traduction du français à l'anglais  | 2 186     | 546 654   | 2 157     | 539 250   | -1,33 %                    | -1,35 % |

## Éducation et Formation

Éducation et Formation se compose de deux ministères : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba. Ces deux ministères partagent un bureau des Services en langue française (SLF), afin de veiller à ce que la politique sur les SLF soit mise en application de manière uniforme et à ce que les postes désignés bilingues soient dotés en personnel bilingue. Le personnel des SLF appuie ces efforts en s'assurant que tous les documents destinés au public et les sites Web sont traduits et diffusés en ligne simultanément, afin de mieux servir la clientèle bilingue.

Le personnel des SLF joue un rôle actif lorsqu'il s'agit de veiller à ce que des services comparables soient offerts à la collectivité francophone en procurant aux membres du personnel les outils nécessaires à cette fin. Le personnel des SLF, en collaboration avec la Direction des ressources humaines, a instauré un système, en utilisant SAP, qui assure le suivi des postes désignés bilingues. Ce système signale les postes désignés bilingues dès le début du processus d'embauche et permet de reconnaître les employés affectés à des postes désignés bilingues et ainsi de mieux servir le public.

Durant l'exercice 2004-2005, les deux ministères de l'Éducation ont déployé beaucoup d'efforts pour que leurs sites Web soient diffusés dans les deux langues officielles. Parmi les sites Web qui ont été traduits ou mis à jour, mentionnons : Langues et cultures autochtones, Initiative d'expansion des collèges, Aide aux étudiants du Manitoba, Division Jeunesse Manitoba, Caisse de retraite des enseignants, Programme d'études technologiques, Indépendants ensemble : au service de la communauté apprenante à niveaux multiples.

En 2004, le Bureau de l'éducation française (BEF) a célébré son 30<sup>e</sup> anniversaire. Le BEF est chargé de l'élaboration des programmes d'enseignement en français et du français pour les élèves inscrits en français élémentaire et en immersion

française et les élèves francophones. Par le biais de ses conseillers en éducation, il offre aussi du soutien aux écoles et aux divisions scolaires. Durant l'exercice 2004-2005, le BEF a créé et fait traduire de nombreux programmes de cours et projets, dont les documents suivants : *La sécurité en premier! Les principes directeurs des excursions scolaires*; *Manitoba sans danger pour les jeunes : Une ressource pour les dirigeants des excursions scolaires*; *Préparer l'avenir : le secondaire et au-delà*; et le *Programme des langues officielles dans l'enseignement, Plan d'action Manitoba*.

Un projet pilote intitulé *Un avenir à découvrir*, parrainé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, a été proposé à tous les élèves du secondaire 1 dans les écoles de langue française et de langue anglaise de la province. Ce projet pilote vise à trouver de nouveaux moyens d'encourager les élèves à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études supérieures.

Le document intitulé *Un travail collectif : Renseignements aux parents d'élèves ayant des besoins spéciaux*, publié en anglais et en français, offre un soutien et de l'encouragement aux parents et aux familles d'enfants ayant des besoins spéciaux. La Direction de l'apprentissage a publié un document intitulé *Carrières dans les métiers d'apprentissage* qui contient de l'information sur le programme d'apprentissage, ainsi qu'une description détaillée des divers métiers auxquels donne accès la formation en apprentissage. Les Services d'emploi et de formation professionnelle ont créé un document intitulé *Montrez ce que vous savez! Créez votre portfolio pour aider les gens à mettre leurs aptitudes en valeur durant les interviews d'emploi*.

En collaboration avec Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, les ministères ont obtenu une personne-année supplémentaire afin de satisfaire les demandes de services de traduction pour Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba. Le bureau des SLF a également commencé à demander à diverses sections de réserver des crédits au début de l'exercice financier, de manière à être en mesure d'absorber les coûts des services de traduction et d'interprétation, afin que le personnel des ministères soit au courant de la marche à suivre pour diffuser efficacement l'information au public dans les deux langues officielles et, en bout de ligne, pour servir le public plus efficacement.

---

## Énergie, Sciences et Technologie

Énergie, Sciences et Technologie considère le site Web du ministère comme son principal moyen de communication pour fournir de l'information et des services dans les deux langues officielles. En 2004-2005, le ministère a réaménagé son site

Web au complet et a traduit en français les pages de haut niveau se rapportant au ministère. Le rapport annuel du ministère et le rapport annuel du Conseil de l'innovation économique et de la technologie ont été traduits au complet. De plus, en 2004-2005, un employé a reçu de la formation à la langue française consistant en un programme d'immersion d'une semaine, ce qui a permis au ministère de mieux atteindre les objectifs de la politique en matière de SLF.

---

## Finances

La Division des taxes et des impôts qui relève du ministère des Finances continue à s'efforcer de fournir aux contribuables des services dans les deux langues officielles. Les séminaires d'information publique sont offerts dans la langue des participants. Durant l'exercice 2004-2005, un séminaire en français a eu lieu au CSB en milieu urbain. La division a rehaussé le niveau de compétence en français de certains de ses postes désignés bilingues de « débutant » à « intermédiaire ». Elle est ainsi davantage en mesure de fournir du service aux Francophones. Toutes les unités de la division sont capables de fournir des services en français au besoin. Tous les formulaires sont bilingues, comme le stipule le plan de SLF.

À la Division de la consommation et des corporations, tous les documents destinés au public et l'information publique sont disponibles dans les deux langues officielles. La plupart des unités qui fournissent des services au public le font dans les deux langues officielles. La Commission d'appel des accidents de la route et la Commission de la location à usage d'habitation sont en mesure de tenir des audiences en français. La Commission de la location à usage d'habitation a demandé et obtenu que davantage de personnes bilingues soient nommées pour entendre les appels en français. Elle a également adopté un nouveau logiciel qui est en cours de mise à jour de manière à imprimer dans les deux langues officielles.

Comme le roulement de personnel est peu élevé, la Division de la consommation et des corporations signale qu'il faudra du temps pour affecter du personnel bilingue aux postes désignés bilingues. De nombreuses directions ont identifié des membres de leur personnel qui n'occupent pas des postes désignés bilingues, mais qui pourraient fournir des services en français. La Division des taxes et des impôts, à titre d'exemple, a identifié dix membres de son personnel capables de fournir des services en français.

## Industrie, Développement économique et Mines

Industrie, Développement économique et Mines Manitoba offre des services en langue française de manière active dans deux secteurs d'activité : celui de la Division des ressources minières et celui du Service d'aide à l'entreprise. Le ministère travaille en collaboration avec ses partenaires actuels et des organismes et ministères tels que le CDEM, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et Affaires intergouvernementales et Commerce Manitoba. Ces partenariats stratégiques permettent au ministère de continuer à offrir des services en langue française aux Manitobains et Manitobaines et à ses clients nationaux et internationaux.

La politique des SLF est mise en œuvre dans des activités journalières, en prévoyant ces services dans la planification et la prestation de campagnes promotionnelles, de manifestations particulières et de consultations d'affaires et dans la création de publications et de communications Web et, en partenariat avec le CDEM, dans l'offre d'ateliers et de séminaires de planification en affaires aux collectivités francophones. Pour mieux servir les collectivités francophones, le Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba offre des sites en région, notamment à Saint-Boniface, à Saint-Pierre-Jolys, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Lac-du-Bonnet et à Saint-Laurent.

En 2004-2005, le ministère a continué à améliorer la mise en œuvre des SLF dans la prestation de programmes :

- Levés géologiques du Manitoba – Les services à la clientèle ont mené à bien la production de nouveau matériel éducatif sur les minéraux en français pour le programme scolaire du Congrès manitobain sur les mines et les minéraux et les activités de la semaine provinciale du développement minier. Des affiches et des prospectus ont été envoyés au CSB de Saint-Boniface et de la publicité a été faite dans La Liberté afin de promouvoir les activités de la semaine provinciale du développement minier à La Fourche.
- La Direction du développement des petites entreprises continue à établir des partenariats avec des organismes comme le CDEM afin de faciliter la prestation d'ateliers particuliers, notamment de l'atelier de 3 jours du programme Lancement d'entreprises.
- La Direction du développement des petites entreprises, partageant les locaux du Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba, a continué à faire traduire des publications d'affaires et à les rendre accessibles au public sur les sites Web de ces deux entités. La bibliothèque du Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba a élargi sa collection de documents et de livres

de référence pour les entreprises et l'a mise à la disposition du public dans l'ensemble de la province grâce aux 31 sites régionaux du Centre.

- La Direction du développement des petites entreprises a participé aux discussions préliminaires sur la participation de la Direction au nouveau centre de développement des entreprises proposé.

---

## Justice

### ***Services en français dans les tribunaux provinciaux du Sud-Est du Manitoba***

L'ouverture officielle, le 20 septembre 2004, du tribunal itinérant bilingue de la Cour provinciale du ministère de la Justice, couvrant les municipalités rurales de Ritchot, Taché et De Salaberry, a constitué un accomplissement de taille en 2004-2005. Ce tribunal itinérant siège le quatrième mardi de chaque mois. L'ouverture du tribunal itinérant bilingue de la Cour provinciale à Saint-Pierre-Jolys constitue un service pratique pour les résidents et les organismes policiers de cette partie du Manitoba.

Depuis 2004, un généraliste/greffier est en poste à la Cour de Saint-Pierre-Jolys pour offrir des SLF concernant un large éventail de questions se rapportant au système juridique, notamment l'exécution des ordonnances alimentaires, le guide de demande de pardon, la Cour des petites créances/Cour du Banc de la Reine, les services aux victimes, Aide juridique Manitoba et la cour des poursuites sommaires. Un système de téléphone vidéo a été installé à Saint-Pierre-Jolys à l'intention des personnes qui souhaitent traiter leur affaire en français. En l'absence de magistrat, le généraliste trouve un magistrat parlant français ailleurs dans la province.

### ***Politique et procédure pour la traduction des documents judiciaires***

En février 2005, après consultation de tous les intervenants, une « *Politique et une procédure pour la traduction des documents judiciaires* » et une « *Politique et une procédure pour les services d'interprétation dans les tribunaux* » ont été approuvées par l'appareil judiciaire en vue de leur mise en application et de leur distribution, afin d'assurer une pratique uniforme dans tous les tribunaux du Manitoba. Les gestionnaires/superviseurs de toute la province ont pris les mesures pour que tous les membres de leur personnel respectif soient conscients de l'importance de respecter ces politiques et procédures et ont procuré de l'aide individuelle aux nouveaux employés devant les mettre en application pour la première fois.

## ***Diffusion de l'information ministérielle dans les deux langues officielles***

Le ministère de la Justice continue à améliorer la disponibilité de l'information ministérielle en veillant à ce que tous les nouveaux documents soient diffusés dans les deux langues officielles et à ce que le public ait facilement accès à de l'information bilingue. Tous les membres du personnel sont conscients de l'importance du principe de l'offre active et de faire appel à des collègues bilingues au besoin dans leurs transactions avec le public. De plus, le ministère continue à augmenter le nombre d'employés bilingues capables de fournir les services au public dans les deux langues officielles.

En outre, toute l'information diffusée sur le site Web des tribunaux du Manitoba (<http://www.manitobacourts.mb.ca>) continue à faire l'objet d'une révision et à être traduite pour garantir que le public y a accès dans les deux langues officielles, tandis que de la documentation bilingue à jour sur les tribunaux est toujours mise à la disposition des centres de services bilingues pour que le public y ait accès.

### ***Bureau du curateur public***

Le Bureau du curateur public fournit des services dans les deux langues officielles aux clients, aux familles des clients ou des personnes décédées et aux enfants ou aux familles des enfants. Du personnel bilingue est affecté aux clients francophones.

### ***Direction de la traduction juridique***

La Direction de la traduction juridique relève du Bureau du conseiller législatif et du sous-ministre adjoint de la Justice. La Direction compte actuellement un effectif de six personnes composé d'un directeur, d'un directeur adjoint et de quatre traducteurs. Au besoin, la Direction fait appel à des traducteurs pigistes.

La Direction de la traduction juridique a comme principal mandat la traduction des lois et des règlements de la province, en vertu d'une décision rendue par la Cour suprême du Canada intitulé *Renvoi relatif aux droits linguistiques au Manitoba de 1985*. La Direction contribue également au travail de l'Assemblée législative en produisant la version française des ordres du jour, des votes et des délibérations de l'Assemblée et des décisions du président, ainsi que des rapports des comités, afin que le processus de promulgation puisse se dérouler dans les deux langues officielles. Les traducteurs assistent aux réunions des comités permanents de l'Assemblée, afin de traduire sur place les modifications apportées aux projets de loi.

# Santé et Services sociaux

## *Conseil communauté en santé (CCS)*

En 2004, le Conseil des ministres a approuvé la désignation du Conseil communauté en santé (CCS) comme le représentant officiel des collectivités francophones dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le ministre de la Santé, le ministre des Services à la famille et du Logement et le ministre responsable des services en langue française ont appuyé cette désignation. Le CCS facilite la collaboration et les relations fonctionnelles entre les collectivités francophones, le gouvernement provincial et les Offices régionaux de la santé, afin d'améliorer la prestation de services de santé et de services sociaux. Le coordonnateur des SLF de Santé Manitoba a été nommé représentant de Santé Manitoba au sein du nouveau conseil d'administration du CCS.

## *Santé Manitoba*

Tout au long de l'exercice 2004-2005, Santé Manitoba a continué à offrir des services en français au public au moyen de son coordonnateur des SLF bilingue à plein temps, de son personnel bilingue, de son site Web bilingue, de son service téléphonique d'information et de ses nombreux formulaires en français et bilingues. Pendant l'exercice, le personnel de Santé Manitoba a créé des liens en français sur un large éventail de sujets, notamment le Info Santé, le SRAS, le virus du Nil occidental, ainsi que des feuilles d'information sur la santé publique et sur le Régime d'assurance-médicaments.

La participation du coordonnateur des SLF dès le début du processus de production des documents d'information publique, des campagnes d'information et du matériel publicitaire et promotionnel en ont facilité la traduction rapide et la production. La mise en service du site Web du ministère de la Vie saine du Manitoba confirme les avantages de cette manière de faire ([www.gov.mb.ca/healthyliving](http://www.gov.mb.ca/healthyliving)). Dès son entrée en service, ce site Web était entièrement bilingue et il fait l'objet de mises à jour régulières pour qu'il reste ainsi.

Santé Manitoba a participé à l'organisation de la première conférence nationale sur les soins de santé primaires en mai 2004. La conférence, intitulée *Avançons les soins de santé primaires : Bien des succès, beaucoup à accomplir*, comprenait des séances interactives pour les participants sur plusieurs sujets. Tout le matériel de la conférence (imprimé ou sur le Web) était disponible en français et une équipe d'interprètes veillait à ce que des services d'interprétation en français soient disponibles à tous les principaux ateliers et discours.



## ***Offices régionaux de la santé :***

### ***Office régional de la santé des Parcs Inc.***

L'Office régional de la santé des Parcs Inc. est déterminé à fournir des services de santé dans les deux langues officielles dans les quartiers francophones de la région. Une politique régionale de SLF a été instaurée et communiquée aux bureaux désignés de l'Office ainsi qu'aux organismes affiliés. L'Hôpital général de Ste. Rose s'est doté d'un responsable de mission bilingue qui est en contact direct avec les patients et les visiteurs. Le plus gros défi, en ce qui concerne la prestation de SLF, réside dans la disponibilité de membres du personnel bilingues et expérimentés. En raison du manque de ressources humaines en santé dans l'ensemble du pays, il est difficile de recruter du personnel pour la plupart des postes de professionnels de la santé, et ce, peu importe la langue parlée.

### ***Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc.***

Durant l'exercice 2004-2005, l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba Inc. a créé une unité de SLF dotée en personnel composée d'un conseiller principal en politiques – Services en langue française, d'un agent principal d'administration, d'un chef des communications et Services en langue française, ainsi que d'un adjoint administratif. L'unité des SLF travaille en collaboration avec une équipe de coordination des SLF (comité interne).

À l'échelle régionale, la Table de concertation régionale du Centre est responsable du CCS, en ce qui concerne l'évaluation des besoins et des priorités en santé et en services sociaux dans la région. L'Office régional de la santé du Centre a créé son plan stratégique de SLF 2006-2011, lequel comporte une méthode d'intégrée pour garantir que les SLF sont inclus dans les initiatives régionales.

Par le biais du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, Santé Canada a consenti des fonds qui sont versés par l'entremise du CCS/Table de concertation régionale du Centre, laquelle a coordonné les soumissions de projets pour les collectivités de Montcalm, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba étudie la possibilité de former une équipe bilingue de soins ambulatoires pour servir les Francophones.

Trois membres du conseil d'administration de l'Office sont des Francophones. Un directeur régional des services professionnels a été embauché au printemps 2005 et fait partie de la haute direction de l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba. Actuellement, trois membres de la haute direction sont parfaitement bilingues. Compte tenu des réalités géographiques de l'Office, il est constamment difficile d'atteindre des nombres suffisants aux divers niveaux aux fins de la formation aux SLF. Des solutions de rechange à la formation en classe seront mises à l'essai à l'automne 2005.

La réunion publique annuelle de l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba a eu lieu en octobre 2004. Le rapport annuel officiel remis à Santé Manitoba est publié en français et en anglais sur le site Web. Le rapport complet et un résumé des faits saillants du document intitulé *Évaluation de la santé dans la communauté* sont également diffusés en français et en anglais sur le site Web.

### ***South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.***

L'Office régional de santé offre désormais une version en français de son programme *Bon départ* dans deux nouvelles collectivités. Le programme *Bon départ* offre de l'information et du soutien aux femmes enceintes et aux familles avec enfant de moins d'un an. Des infirmières en santé publique ont également participé au premier programme d'évaluation de la Fédération provinciale des comités de parents au Centre de la petite enfance, un centre d'apprentissage pour la petite enfance à l'Île-des-Chênes. Le programme a évalué le développement, les habiletés linguistiques, la parole et l'ouïe d'enfants de 3 et 4 ans.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. a entrepris une révision de son plan de SLF en collaboration avec le conseiller spécial du Secrétariat des SLF et les membres de la Table de concertation régionale Sud-Est. South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc, en collaboration avec la Table de concertation régionale Sud-Est, a préparé une demande de subvention à *Santé en français* en vue de réaliser un projet de 148 000 \$ d'établissement d'un centre de services additionnel dans une collectivité de taille moyenne comportant une large population francophone.

Santé Sud-Est Inc. coopère avec *Santé en français* pour s'assurer que toute l'information destinée au grand public est traduite et disponible dans les deux langues officielles, notamment les rapports, les offres d'emploi, les comptes rendus, les brochures, les affiches, ainsi que l'information diffusée sur Internet.

### ***Office régional de la santé de Winnipeg***

Un comité de gestion des SLF composé de représentants des 14 sites et des programmes désignés bilingues de la région de Winnipeg a été formé en 2004. Ce comité a élaboré cinq politiques régionales en matière de langue française, à savoir : 1 - Politique générale; 2 - Communications dans les langues officielles; 3 - Désignation de postes bilingues; 4 - Recrutement pour les postes désignés bilingues (anglais-français); 5 - Traduction. L'approbation de ces cinq politiques de SLF constitue le principal accomplissement de l'Office en 2004-2005. Ces politiques appuient et améliorent la politique provinciale de SLF et les directives de mise en application. Un comité de gestion interne des SLF assure l'orientation et le soutien des SLF. L'Office a également approuvé un plan de formation/information qui permet d'améliorer la mise en œuvre de la politique provinciale de SLF.

Parmi les initiatives importantes, on peut citer les sondages sur la satisfaction des patients qui sont maintenant réalisés dans les deux langues officielles, ainsi que les campagnes de recrutement de bénévoles. Le nombre de documents d'information publique, de panneaux de signalisation, d'avis publics et de campagnes d'information bilingues continue à augmenter régulièrement, tout comme l'intérêt manifesté pour les cours de français.

L'Office régional de la santé de Winnipeg a révisé et confirmé les postes désignés dans les unités suivantes : Services généraux, Communications et Soins communautaires, lesquels incluent le sous-programme de santé publique, de soins à domicile et de soins palliatifs, l'unité des maladies transmises sexuellement, Street Connections, et Clinique santé-voyage et services de médecine tropicale. Le profil linguistique de chacun de ces postes a été établi. Dans la plupart des cas, les efforts de recrutement de candidats bilingues ont été couronnés de succès.

L'Hôpital général Saint-Boniface a formé un groupe de travail sur les postes désignés bilingues, dont le mandat consiste à désigner un groupe principal de postes bilingues dans les domaines des soins cliniques et du soutien et d'établir un processus de recrutement pour assurer la relève de personnel bilingue.

L'Office compte un total de 500 postes désignés bilingues, dont 425 sont actuellement occupés par des personnes bilingues.

### ***Services à la famille et Logement***

En 2004-2005, les activités de Services à la famille et Logement ont reflété l'engagement permanent du ministère à appuyer les enfants, les familles, les individus et les collectivités francophones du Manitoba pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel. Services à la famille et Logement a adopté une démarche polyvalente à l'endroit de son engagement à continuer à améliorer le service.

On a poursuivi la création de communications orales, écrites et électroniques avec le public dans les deux langues officielles. Le nombre de traductions par le ministère des Services à la famille et du Logement a augmenté de 62 p. 100 depuis cinq ans, tandis que le nombre de traductions du bureau d'Enfants en santé Manitoba a doublé au cours des deux dernières années. Des services d'interprétation ont été offerts aux conférences, aux audiences et aux séances d'information. Services à la famille et Logement a appuyé 53 inscriptions à des cours de français par des membres du personnel en 2004-2005.

### ***Bureau de logement du Manitoba***

En juin 2004, le Bureau de logement du Manitoba a élargi les services de son centre d'appels pour le rendre accessible en anglais et en français partout au Manitoba. Les locataires peuvent maintenant faire état de leurs problèmes d'entretien ou autres au centre d'appels, dans les deux langues officielles.

## ***Enfants en santé Manitoba***

Services à la famille et Logement et Enfants en santé Manitoba ont continué à promouvoir le développement sain et le bien-être des enfants, des familles et des collectivités francophones en appuyant les services d'apprentissage et de soins pour la petite enfance et d'autres services culturels et communautaires appropriés. Services à la famille et Logement et Enfants en santé Manitoba reconnaissent qu'un soutien équitable est nécessaire, en ce qui concerne le développement des enfants, afin de garantir que les enfants francophones auront les mêmes chances de succès tout au long de leur vie.

Enfants en santé Manitoba, en consultation avec le comité directeur des Centres de la petite enfance<sup>1</sup>, a créé un « modèle intégré » pour les centres de la petite enfance qui est relié aux écoles francophones. Le modèle manitobain repose sur le principe voulant que les services à la petite enfance et les services scolaires garantissent des résultats d'apprentissage semblables pour les élèves francophones dans les milieux minoritaires comparables à ceux des élèves anglophones dans les collectivités majoritaires.

Le modèle intégré des Centres de la petite enfance désigne l'école comme étant au cœur d'un partenariat communautaire qui offre aux parents d'enfants francophones une gamme étendue de services de développement de l'enfance et de services scolaires plus cohérents et mieux intégrés, notamment un centre de ressources, des garderies, des soins à l'enfance, des services sociaux et de santé, des ressources en éducation préscolaire et des structures de soutien à la famille. Le modèle intégré permet de créer un foyer d'activités de voisinage conçues pour le développement de la petite enfance, en le reliant au réseau scolaire et aux services connexes destinés aux Francophones.

Deux sites de démonstration pour les Centres de la petite enfance ont été créés, l'un à l'École Précieux-Sang (Saint-Boniface) et l'autre à l'École Gabrielle-Roy (Île-des-Chênes). Enfants en santé Manitoba accorde un financement de 50 000 \$ en 2004-2005, financement qui est jumelé par le gouvernement fédéral par l'entremise de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, soit un total de 100 000 \$. Le modèle intégré pour les Centres de la petite enfance a été jugé comme une pratique exemplaire dans l'étude intitulé *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale* (mars 2003).

## ***Programme de garde d'enfants du Manitoba***

Le Programme de garde d'enfants du Manitoba a financé 126 places de plus dans sept établissements de garde d'enfants ayant la capacité d'offrir des services en français, en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette initiative incluait l'octroi d'une

<sup>1</sup> Le comité directeur se compose de représentants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et la Société franco-manitobaine (SFM).

subvention d'exploitation qui a permis de financer huit places pour nourrissons à l'établissement *Les Enfants Précieux Inc.*, le premier établissement de services de garde francophone pour nourrissons à Winnipeg.

### ***Service de ressources Santé en français***

Le Service de ressources *Santé en français* offre un soutien aux organismes de santé et de services sociaux désignés bilingues dans divers domaines, entre autres, la traduction, la formation linguistique, les tests de langue, le matériel de ressources et le recrutement de candidats bilingues.

Les cours de français sont fournis au personnel des Offices régionaux de la santé, aux établissements et aux organismes de services sociaux désignés qui remplissent les critères d'admissibilité. Les sessions de formation sont données trois fois par année soit au CUSB ou à l'Alliance Française du Manitoba. *Santé en français* donne également des tests de compétence linguistique aux candidats bilingues dont le français est la langue seconde qui aspirent à un poste au sein d'un office régional de la santé.

*Santé en français* a produit du matériel de promotion pour le recrutement de candidats bilingues dans les domaines des soins de santé et de services sociaux. La brochure bilingue *Ma carrière en santé : je l'ai en tête, je l'ai à coeur* a été révisée et distribuée aux élèves bilingues de la Division scolaire franco-manitobaine. Le personnel de *Santé en français* a participé au *Rotary Career Symposium* en mars 2005 afin de faire de la promotion auprès des élèves des classes du secondaire intermédiaires et supérieures du Manitoba. Des séances d'information sur les emplois ont eu lieu avec les élèves en sciences infirmières du CUSB et de l'Université du Manitoba. *Santé en français* a participé à des salons de l'emploi à Montréal, à Ottawa et à Winnipeg.

### ***Activités de traduction, de formation linguistique et de tests de compétences linguistiques de Santé en français en 2004-2005***

|                                    | <b><i>Santé</i></b>   | <b><i>Services sociaux</i></b>                        | <b><i>Total</i></b>  |
|------------------------------------|---|---|--|
| Traduction                         | 497 documents (431 089 mots), soit un coût de 92 388 \$       | 45 documents (63 939 mots), soit un coût de 13 520 \$ | 542 documents (495 028 mots), soit un coût de 105 908 \$       |
| Formation linguistique             | 223 inscriptions, soit un coût de 55 104 \$                   | 23 inscriptions, soit un coût de 2 455 \$             | 246 inscriptions, soit un coût de 57 559 \$                    |
| Tests de compétences linguistiques | 14 tests de compétences linguistiques, soit un coût de 772 \$ | Aucun   | 14 tests de compétences linguistiques, soit un coût de 772 \$. |

## ***Santé en français – Initiatives particulières***

Le projet de collaboration Accès Santé/*Access Health*, un partenariat entre *Santé en français*, le Coin Santé de Saint-Pierre-Jolys, South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. et la bibliothèque régionale de Saint-Pierre-Jolys, a officiellement pris son envol en octobre 2004. Un large éventail de livres et de ressources en éducation sur des sujets tels que la santé et le bien-être ont été mis à la disposition des collectivités francophones dans la région du Sud-Est. On envisage d'élargir le projet en y ajoutant une phase 2, laquelle comporterait la tenue d'ateliers en français sur les enjeux prioritaires actuels pour les collectivités.

De nombreuses ressources françaises ont également été fournies à L'Entre-temps des Franco-Manitobaines Inc., une maison d'accueil de seconde étape pour les femmes qui ont été victimes de violence conjugale. D'autres acquisitions de ressources éducatives ont également été faites pour appuyer le Programme d'analyse comportementale appliquée de Saint-Amant à l'intention des autistes d'âge préscolaire et les personnes qui suivent des cours de français au Centre d'auto-apprentissage du français de l'Office des services à l'enfant et à la famille du Centre du Manitoba, situé à Portage-la-Prairie.

---

## **Transports et Services gouvernementaux**

Durant l'exercice 2004-2005, Transports et Services gouvernementaux a continué à respecter la politique sur les SLF et à mettre à exécution les recommandations du rapport Chartier. Les formulaires, les documents d'information publique, les audiences publiques, les panneaux d'identification sur les édifices et la signalisation routière dans les régions désignées sont disponibles dans les deux langues officielles. La traduction de la signalisation routière s'est faite de manière continue et uniforme, dépassant même parfois les limites des régions désignées.

Un processus a été mis au point pour garantir que les membres du personnel du ministère, y compris les gardes de sécurité au Palais législatif, sont familiers avec le principe de « l'offre active », afin de faciliter l'accès au personnel bilingue du Palais législatif de manière à ce que les visiteurs puissent parler dans la langue officielle de leur choix. Ce processus comportera un volet de suivi annuel destiné à renforcer régulièrement la politique et le processus.

Le service d'information sur les conditions routières continue de diffuser dans les deux langues officielles sur Internet, par le système vocal automatisé et en personne et reçoit l'aide immédiate du Service de traduction dans les situations d'urgence, afin de s'assurer que l'information critique est disponible dans les deux langues.

La division des Services des installations a collaboré étroitement avec le Secrétariat des SLF et les ministères provinciaux à la planification et à la mise au point de trois services bilingues supplémentaires aux CSB proposés pour Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Laurent et Saint-Vital.

Le sous-ministre des Services gouvernementaux copréside un comité mixte Gouvernement du Manitoba—Ville de Brandon pour superviser le processus de remise à neuf de l'ancien Centre de santé mentale de Brandon. Une consultation publique en profondeur a été menée en 2004-2005. Des invitations à des événements portes ouvertes et un questionnaire public ont été distribués sous forme imprimée et sur le site Web de Transports et Services gouvernementaux dans les deux langues officielles. Des messages publicitaires sur les événements portes ouvertes ont été diffusés dans les journaux de langue anglaise et de langue française.

La Division des services administratifs du ministère a entrepris une vérification du site Web. Un réaménagement du site, prévu pour 2005-2006, comportera une consultation avec la facilitatrice des SLF assignée à Transports et Services gouvernementaux en ce qui concerne la traduction concurrente appropriée en français des pages Web, au besoin.

La Direction du service de transport aérien, Division de l'approvisionnement et des services, assume la responsabilité, parmi toutes les provinces, pour l'élaboration d'un règlement sur l'aviation visant les opérations aériennes gouvernementales de « l'État ». Tous les documents se rapportant à ce projet seront traduits en français pour le bénéfice de ses homologues provinciaux.

Le transfert de la Division des permis et immatriculations à la Société d'assurance publique du Manitoba a entraîné la perte de trente (30) postes désignés bilingues au ministère et, en conséquence, d'une partie importante du plan de mise en œuvre des SLF de Transports et Services gouvernementaux, lequel avait initialement été rédigé en août 2001. Un processus a été entrepris pour revoir le plan et le mettre à jour, entre autres une révision des formulaires et des documents traduits. La nouvelle version du plan devrait être diffusée en 2005-2006.

# Travail et Immigration

En 2004-2005, le ministère du Travail et de l'Immigration a continué à fournir des services dans l'une ou l'autre des langues officielles dans le cadre de ses activités opérationnelles quotidiennes, ses communications et la prestation de ses programmes et de ses services. Le ministère a continué à élaborer des documents informatifs sous forme imprimée ou électronique, en anglais et en français, conformément à la politique sur les services en langue française, y compris la mise à jour et l'expansion de son site Web. Le ministère continue à financer la production de documents d'information à l'intention des CSB.

La Division de la sécurité et de l'hygiène du travail a satisfait des besoins particuliers en matière de services résultant d'initiatives mixtes avec la Commission des accidents du travail. Du matériel de communication tel qu'une affiche commémorant le *Jour de deuil pour les personnes tuées ou blessées au travail*, le livre *Travailleur de demain, sain et sauf — Document-ressource destiné aux étudiants*, et tous les bulletins *Sains et sauf au travail* ont été traduits et distribués.

Les communications concernant le salaire minimum ont été faites dans les deux langues officielles. La Commission du travail du Manitoba a davantage eu recours au Service de traduction pour faire traduire des documents se rapportant aux demandes dont elle est saisie et aux audiences qu'elle tient. La Commission a également participé aux renvois aux CSB.

La Division de l'immigration et du multiculturalisme est financée par le gouvernement fédéral en vertu d'un protocole d'entente, le programme Candidats du Manitoba et ses dispositions linguistiques, Initiative francophone, et a entrepris la création d'outils de promotion pour inciter les immigrants de langue française à s'installer dans les collectivités francophones du Manitoba. Une partie de cette initiative prévoit le réaménagement complet du site Web français de la Division. Dans le cadre d'une initiative mixte Canada-Manitoba, les immigrants francophones seront orientés vers les ressources communautaires et l'appui s'étendra à la communauté francophone.

Toutes les divisions du ministère ont déployé un effort concerté pour s'assurer que le matériel de communication, y compris le contenu du site Web, est présenté dans les deux langues, conformément aux exigences en matière de SLF. Le ministère continue à recourir aux CSB et à y référer des clients francophones comme option de service. En collaboration avec le CUSB, la Direction des normes d'emploi a offert des cours de français pour débutants, à l'interne, afin de promouvoir l'intérêt pour les études en français. Sept membres du personnel ont suivi le cours.





*Sociétés de la Couronne*  
et organismes extra-ministériels

# Conseil des arts du Manitoba

Le Conseil des arts du Manitoba, un organisme indépendant de la province du Manitoba, a été créé en 1965 pour encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art. Le Conseil accorde des subventions à des artistes individuels et à des organismes artistiques professionnels dans tous les domaines des arts, notamment l'éducation artistique, les arts littéraires, les arts de la scène et les arts visuels. Le Conseil accorde ses subventions en se fondant sur des évaluations par des pairs. L'excellence artistique est le principal critère d'évaluation des demandes.

Le Conseil imprime et publie toute l'information publique et le matériel sur son site Web en français et en anglais. Les communiqués de presse, les offres d'emploi et la correspondance générale avec les membres de la communauté artistique se font toujours dans les deux langues officielles. La correspondance avec les clients francophones se fait dans la langue choisie et les documents destinés aux membres des jurys sont dans la langue choisie par le candidat. Le Conseil veille à ce qu'il y ait au moins un membre francophone au sein de tous les jurys saisis de demandes en français. Les conseils consultatifs bénéficient de services d'interprétation simultanée, comme c'est d'ailleurs le cas pour toutes conférences nationales organisées sous l'égide du Conseil des arts du Manitoba. Les services de réception de première ligne, en personne et au téléphone, sont fournis dans les deux langues officielles. Le conseil d'administration du Conseil compte deux membres francophones sur 15, deux postes désignés bilingues (le gestionnaire des communications et la réceptionniste), ainsi que deux autres membres du personnel capables de travailler en français.

Durant l'exercice 2004-2005, les initiatives suivantes ont été entreprises :

- Embauche d'un stagiaire en traduction chargé de créer un lexique français-anglais pour assurer l'uniformité de la terminologie et de passer en revue/réviser tous les documents administratifs français pour en garantir la clarté et la fidélité à leur version anglaise.
- À l'automne 2004, le Conseil a formé son premier jury entièrement composé de Francophones en raison du nombre élevé de candidats de langue française au programme de subventions aux écrivains.
- Le 30 octobre 2004, le Conseil a tenu une consultation d'une journée complète auprès de la communauté artistique francophone pour déterminer ses besoins et formuler des recommandations à l'intention du Conseil.
- Le Conseil a diffusé trois offres d'emploi s'adressant à des candidats bilingues : gestionnaire de programmes, adjoint aux programmes et conseiller en programmes – organismes.

## Corporation manitobaine des loteries

Durant l'exercice 2004-2005, la Corporation manitobaine des loteries a mis de l'avant un programme dynamique pour être en mesure de se conformer à l'esprit de la politique sur les SLF du gouvernement du Manitoba. La Corporation a rédigé et mis en application des lignes directrices générales, une politique et des procédures en matière de SLF pour s'assurer que des SLF de qualité sont disponibles et facilement accessibles.

Un comité directeur des SLF, qui se réunit chaque mois, a été créé pour orienter et guider le programme de SLF de la Corporation. Une unité des SLF a aussi été créée et elle se réunit chaque semaine. Celle-ci se compose d'un coordonnateur des SLF, d'un adjoint au coordonnateur des SLF, d'un employé de soutien administratif des SLF et d'un gestionnaire de projets; tous sont bilingues. Un comité consultatif sur la langue française a été formé pour aider la Corporation à élaborer des lignes directrices générales sur la prestation de services en langue française de qualité. Celui-ci compte des représentants de toutes les unités administratives de la Corporation et tient des réunions trimestrielles.

Au cours de l'exercice, les améliorations suivantes ont été apportées :

- Les salutations aux appels qui arrivent au siège social, aux Services centraux, à la Division des Loteries vidéo et aux bureaux de Brandon incluent désormais « Bonjour », ce qui indique que le service est offert dans la langue officielle choisie.
- Une liste de référence à des employés de la Corporation a été dressée. Ces employés de la Corporation ont indiqué leur capacité de parler français et subi un test au CUSB. Cette liste disponible à toutes les aires de réception est mise à jour tous les mois.
- La Corporation a désigné divers postes bilingues dans l'ensemble de ses unités et a pourvu la majorité d'entre eux. Les formulaires de demande d'emploi que doivent remplir les candidats externes sont disponibles en français. La Corporation offre des cours de français parlé aux niveaux 1 et 2 à ses employés.
- Le matériel de communication et l'affichage sont produits en format bilingue ou en versions anglaise et française séparées, à moins qu'il soit impossible de le faire en raison de coûts, de la distribution ou des exigences opérationnelles. Des calendriers de marketing trimestriels sont produits en français et en anglais.
- Le casino *Club Regent* offre une table de black jack bilingue les vendredis et samedis soir.
- Par le biais de ses initiatives de commandite, la Corporation a amélioré sa présence dans les collectivités francophones lors de manifestations telles que le Festival du Voyageur et La Maison des artistes visuels francophones.

# Manitoba Hydro

Manitoba Hydro est disposée à offrir davantage que le minimum de SLF requis dans la politique à ses clients lorsque l'occasion se présente. Une telle occasion s'est présentée lorsque Manitoba Hydro a pu étendre ses services téléphoniques en français aux clients habitant à l'extérieur des districts désignés bilingues. Manitoba Hydro a décidé d'indiquer le numéro de téléphone du service en français au centre d'appels sur les factures des clients habitant à l'extérieur des districts désignés bilingues, de sorte que tous les Manitobains peuvent maintenant choisir l'option de SLF au téléphone.

Au cours de 2004-2005, Manitoba Hydro a intégré un aspect promotionnel au plus grand nombre de projets possible, qu'il s'agisse de nouveaux projets ou de projets en cours. Dans le cadre de son engagement en matière de sécurité publique, Manitoba Hydro a mis de l'avant une nouvelle initiative : une brochure de 28 pages sur les urgences auxquelles les Manitobains pourraient faire face relativement à l'électricité et au gaz naturel. La version française du guide sur la sécurité publique, le *Guide de préparation aux situations d'urgence*, a été produit et diffusé dans une brochure sur la sécurité qui a été distribuée sous forme d'encart dans le journal *La Liberté* à l'automne 2004.

Le site Web de langue anglaise de Manitoba Hydro comporte une section pour les enfants et les enseignants et un important volet sur la sécurité. Comme une bonne partie de cette section est composée d'éléments achetés d'autres entreprises, il n'est pas possible d'en présenter des versions identiques en anglais et en français. Il a donc été décidé que le seul moyen de satisfaire les exigences de la politique sur les SLF était de réaménager au complet le site Web français. Les travaux sur ce projet allaient bon train en 2004-2005 et on s'attendait à la mise en service à l'automne 2005, à l'occasion de la conférence de l'automne des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (SAG).

Depuis son ouverture officielle, en décembre 2001, le Musée de l'électricité du Manitoba s'est révélé un site d'excursions scolaires très populaire pour les Anglophones. Toutefois, le Musée ne jouissait pas de la même popularité auprès des Francophones. Un effort concerté de promotion du Musée comme destination de choix pour les excursions scolaires a été déployé auprès des éducatrices et éducateurs francophones. On a constaté une augmentation marquée du nombre d'excursions par des écoles francophones. Le Musée est maintenant un point d'intérêt pour tous les enseignants, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française. Manitoba Hydro s'attend à ce que le nombre d'excursions d'écoles francophones continue à augmenter.

## Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des aînés et du vieillissement en santé collabore avec divers regroupements communautaires, organismes de services aux aînés et organismes à but non lucratif sur les divers enjeux et défis et sur les différentes possibilités pour les Manitobains qui avancent en âge. Il est important, mais souvent difficile pour tous les regroupements communautaires de défendre les intérêts des aînés francophones. Le Secrétariat offre des services aux aînés francophones par le truchement de son personnel bilingue et de sa ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées et sa ligne d'aide pour les aînés victimes de mauvais traitements, lesquelles offrent un numéro sans frais accessible de n'importe où dans la province et un service bilingue.

En avril 2003, le gouvernement du Manitoba a approuvé une nouvelle stratégie à l'endroit des aînés – *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*. La Fédération des aînés franco-manitobains, Inc. (FAFM) est l'un des cinq organismes à avoir reçu 16 000 \$ durant l'exercice financier 2004-2005. Par sa participation à la stratégie *En avant les années*, la FAFM a contribué à l'élaboration d'un cadre de législation complet, d'une politique publique et de programmes pour les aînés au Manitoba.

Les membres du personnel bilingue ont également collaboré avec la collectivité francophone pour que les besoins et les préoccupations des aînés francophones pris en compte. Les publications produites par le Secrétariat sont également offertes en français et en anglais sur le site Web ([www.gov.mb.ca/sd](http://www.gov.mb.ca/sd)). Des exposés sur les mauvais traitements infligés aux aînés, ainsi que les services du Secrétariat, sont également proposés aux collectivités francophones partout au Manitoba.

## Société des alcools du Manitoba

La Société des alcools du Manitoba continue d'engager des employés bilingues qualifiés dans les régions désignées et non désignées afin de pouvoir offrir des services bilingues à ses clients à l'interne et à l'externe. Le matériel de communication, l'affichage et l'information sur le site Web sont réalisés dans les deux langues officielles. Des visites des succursales sont menées chaque année pour vérifier le respect des exigences en matière de SLF. Les frais de scolarité sont remboursés à tous les employés qui suivent des cours de français en vue

d'améliorer leurs compétences linguistiques en français. Comme le taux de roulement du personnel au sein de la Société est très faible, on encourage les employés non bilingues à s'inscrire à des cours de français. Pour la deuxième année de suite, la Société n'a reçu aucune plainte relativement aux SLF.

## Société d'assurance publique du Manitoba

La Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) a continué à déployer des efforts pour offrir aux Franco-Manitobains un service à la clientèle de première ligne de qualité sur l'ensemble de ses unités. Les niveaux de service à la clientèle et la qualité du service fourni en français sont mesurés tous les trimestres et rapportés au conseil d'administration, afin d'assurer le respect des normes établies.

Les activités liées aux permis et aux immatriculations de la SAPM ont été intégrées en octobre 2004. Les coordonnateurs des SLF de la SAPM et des Permis et immatriculations ont collaboré pour garantir la prestation de services en langue française comparables sur l'ensemble de la SAPM. La fusion s'est traduite par un bassin plus vaste d'employés des SLF. De concert avec le CUSB, la SAPM a organisé une séance de formation d'une journée qui sera offerte en 2005-2006 aux employés désignés.

Durant l'exercice 2004-2005, la SAPM a parrainé le programme de langue française de Junior Achievement Manitoba, intitulé *Les études : un choix économique*. Ce programme mené en collaboration avec Jeunes Entreprises du Manitoba, le CDEM et le Conseil jeunesse provincial (CJP) vise les activités et les cours sur les affaires pour les élèves francophones et des classes d'immersion française partout dans la province. Au total, des exposés ont été présentés à 11 écoles secondaires francophones et à 31 écoles secondaires d'immersion française.

Parmi les autres initiatives entreprises durant l'année, mentionnons :

- L'expansion du site intranet de la SAPM afin d'y inclure des liens et de l'information qui aideront les employés à fournir plus efficacement des services en langue française.
- La création et la mise à l'essai de la version bilingue de son CD-ROM *Le conducteur virtuel*, un produit sur la sécurité routière, qui devrait être lancé en mai 2005.

Les initiatives suivantes ont été maintenues :

- Les initiatives de promotion de la sécurité et les avis publics en français à la radio et dans les journaux;
- La révision et, au besoin, la correction de formulaires courants particuliers en français;
- Le soutien de longue date que la SAPM accorde au Festival du Voyageur.

---

## **Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore**

La Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore a poursuivi la mise en œuvre de son plan de services en français qui avait été approuvé en février 2004. Pour la première fois, le rapport annuel 2003-2004 a été produit dans les deux langues officielles. Les travaux de traduction de lignes directrices et de formulaires de demande dans le cadre de nombreux programmes de la Société ainsi que de feuillets sur les programmes ont débuté. Toutes lignes directrices et les formulaires de demande se rapportant au programme sonore, ainsi que les feuillets sur les programmes cinématographiques et sonores et sur les crédits d'impôt sont bilingues. La traduction de tous les programmes cinématographiques et les documents se rapportant aux crédits d'impôt se poursuit.

Comme pour l'année précédente, la Société a dépêché un représentant de langue française à l'Expo-carrière du CUSB. La Société a pourvu un poste désigné bilingue laissé vacant à la suite du départ de son titulaire par un candidat bilingue.



*B*ureaux de  
l'Assemblée législative



## Élections Manitoba

Le mandat d'Élections Manitoba est d'administrer les élections provinciales et de fournir au public et aux participants politiques de l'information sur le processus électoral. Durant l'exercice 2004-2005, Élections Manitoba a organisé deux élections partielles dans les circonscriptions électorales de Minto et de Turtle Mountain. Élections Manitoba a travaillé avec le Service de traduction à la production de tout le matériel requis durant ces élections partielles. Les communiqués de presse, les annonces réglementaires et les avis dans la Gazette ont été diffusés en français. Tous les formulaires et manuels se rapportant aux élections en vertu de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des campagnes électorales* ont été traduits en français. Les rapports annuels d'Élections Manitoba et le Relevé des suffrages pour les élections partielles ont été imprimés avec la traduction française. Le site Web d'Élections Manitoba contient aussi de l'information en français sur les résultats de la dernière élection et des élections partielles.

## Bureau de l'ombudsman du Manitoba

L'ombudsman du Manitoba offre aux citoyens des services en français de façon active. Du personnel bilingue répond aux demandes de renseignements et aux plaintes reçues en français dans les domaines visés par la *Loi sur l'ombudsman*, la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*. Des brochures d'information, des rapports annuels, des rapports spéciaux et des communiqués de presse sont produits dans les deux langues officielles. Le site Web du Bureau de l'ombudsman du Manitoba se présente dans les deux langues officielles. Plusieurs présentations ont été données en français au grand public et aux médias en 2004-2005.

# *D*éfis 2004-2005

Les défis les plus importants des instances administratives concernent les ressources, tant financières qu'humaines. Elles font continuellement face au défi de réaliser des programmes tout en ne disposant que de ressources humaines et financières limitées.

## Ressources humaines

### DÉFIS

Recruter et maintenir en poste le personnel bilingue compétent lorsque le choix des candidats est limité ou pour les postes techniques, spécialisés ou professionnels. Ce défi est encore plus grand pour les postes en régions rurales.

### STRATÉGIES

Travailler en collaboration avec les parties concernées et les collectivités afin de déterminer et d'élaborer des stratégies de formation, de recrutement et de rétention.

### MESURES PRISES

Élaboration d'un plan de relève pour les postes pour lesquels on estime qu'il est difficile de recruter du personnel ou pour les postes vulnérables au roulement de personnel. Encourager le personnel non bilingue à s'inscrire à des cours de français.

Recruter du personnel à l'extérieur des instances administratives pour certains postes.

Utiliser des programmes d'extension actifs pour recruter du personnel.

Trouver des employés bilingues n'occupant pas un poste désigné bilingue qui sont en mesure de fournir des SLF et seraient prêts à le faire; créer des listes de ces employés bilingues; aider le personnel non bilingue occupant des postes bilingues.

# Ressources humaines (suite)

## DÉFIS

Terminer les plans des SLF de chaque instance administrative.

## STRATÉGIES

La priorité doit être accordée à l'achèvement des plans des SLF. Ces plans énoncent les moyens pratiques par lesquels les instances administratives pourront activement offrir leurs services en français. Ils nomment les programmes comprenant des composantes des SLF, mentionnent les points de service des SLF et spécifient quels types de postes sont désignés pour la prestation des services dans les deux langues officielles.

## MESURES PRISES

Financer des organismes francophones pouvant offrir des SLF dans des domaines comme le tourisme, l'éducation des jeunes enfants, etc.

Quatre offices régionaux de la santé ont mis en œuvre leurs plans des SLF en 2004-2005. Les facilitatrices des SLF continuent de travailler avec les ministères et les instances administratives restants pour terminer cette tâche.

# Communications

## DÉFIS

Faire en sorte que le Service de traduction (Culture, Patrimoine et Tourisme) puisse fournir un excellent service malgré l'écart entre les ressources humaines et financières, et la demande croissante et les délais serrés.

Produire les documents selon des échéances très serrées et laissant peu ou insuffisamment de temps pour la traduction ou les changements de dernière minute.

## STRATÉGIES

Obtenir un financement spécial en vertu de l'Entente-cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, afin d'augmenter les ressources financières consacrées à la traduction.

Revoir les options pour permettre au Service de traduction d'augmenter les quotas annuels des ministères.

Sensibiliser les responsables à la nécessité de produire et de diffuser simultanément les documents d'information destinés au public dans les deux langues officielles. Tenir compte du caractère bilingue de documents dès le début de leur conceptualisation et de leur conception graphique.

## MESURES PRISES

Le Service de traduction a fourni des renseignements aux instances administratives sur la façon de tenir compte des services de traduction et d'interprétation dans leur budget au début de l'exercice afin de mieux coordonner le déroulement du travail.

Les facilitatrices des SLF continuent de conseiller et de guider les ministères et les instances administratives à l'égard des documents relatifs à l'information du public.

Faire appel à des pigistes pour accélérer la traduction ou pour respecter les échéances très serrées.

# Communications (suite)

## DÉFIS

Mettre en place des sites Web, les tenir à jour et faire en sorte qu'ils soient disponibles en même temps dans les deux langues officielles.

## STRATÉGIES

Sensibiliser les responsables à la nécessité de fournir des sites Web dans les deux langues officielles et de les mettre en service simultanément. Encourager les instances administratives à embaucher des employés bilingues pour appuyer la mise en place et la mise à jour des sites Web dans les deux langues officielles (c'est-à-dire pour faire la correction d'épreuves des sites Web, des textes convertis du format Word au format HTML, pour s'assurer que les textes sont corrects, complets et que les sites sont comparables dans les deux langues officielles).

## MESURES PRISES

Demander la participation de personnel bilingue au début du processus de production de documents d'information afin de répondre aux besoins en matière de services bilingues au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Créer un poste de traducteur stagiaire de durée déterminée pour éliminer le retard accumulé et pour tenir à jour les sites Web.

Adapter la production et la diffusion d'information publique destinée aux collectivités francophones, et ne pas nécessairement reproduire exactement ce qui a été fait en anglais.

Discussions régulières avec les instances administratives appropriées.

## Communications (suite)

### DÉFIS

Veiller à ce que le gouvernement ait les moyens de fournir des services bilingues dans ses principaux bureaux ou sections de communication.

Le public francophone n'est pas toujours au courant des services offerts en français ni de l'endroit où les obtenir. Réciproquement, certaines instances administratives ne connaissent pas assez bien la politique des SLF et ses exigences.

### STRATÉGIES

Accorder plus d'importance à l'embauche de personnel bilingue pour appuyer les instances administratives dans la prestation de SLF de qualité comparable en ce qui concerne, par exemple, les documents d'information, les communiqués de presse, les relations avec les médias et la coordination du contenu des sites Web.

Intensifier les activités de promotion et de sensibilisation, en ciblant à la fois les instances administratives et la communauté francophone. Intégrer et normaliser la mise en œuvre de la politique sur les SLF.

### MESURES PRISES

Discussions régulières avec les instances administratives appropriées.

L'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba offre un financement au CDEM pour un plan touristique de quatre ans (2003-2007) et à Entreprises Riel pour les aider dans le fonctionnement de leurs centres d'information touristique à Saint-Boniface et à Saint-Norbert. L'Entente prévoit aussi un financement pour des initiatives de développement économique dans les districts

# Communications (suite)

## DÉFIS

## STRATÉGIES

bilingues de la ville de Winnipeg (Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital).

Contribution financière à la production d'une publication touristique en langue française intitulée Joie de vivre.

## MESURES PRISES

## Autres

## DÉFIS

Choisir une combinaison appropriée de stratégies et d'outils pour améliorer les engagements en matière de services pris envers les clients francophones, en tenant compte des budgets limités et des cas où des demandes de SLF ont été refusées.

## STRATÉGIES

Augmenter la consultation avec les collectivités et les parties concernées afin d'établir l'ordre de priorité des SLF et de concentrer les efforts du gouvernement sur ces services. Établir des partenariats entre le gouvernement et les collectivités.

## MESURES PRISES

L'ouverture du tribunal itinérant bilingue provincial à Saint-Pierre-Jolys.

Désignation du Conseil communauté en santé comme représentant officiel des collectivités francophones dans les domaines des services de santé et des services sociaux.



## Autres (suite)

### DÉFIS

Le Secrétariat d'infrastructures Canada-Manitoba a participé à de longues discussions avec plusieurs organismes francophones relativement aux projets potentiels dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Manitoba et de l'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba.

### MESURES PRISES

Une initiative entreprise conjointement par le Canada et le Manitoba pour aider les immigrants francophones à accéder aux ressources communautaires et au soutien élargi dans la communauté francophone.

Utilisation des centres de services bilingues comme option de service pour les clients francophones de divers ministères.

### STRATÉGIES

## Autres (suite)

DÉFIS

STRATÉGIES

MESURES PRISES

En collaboration avec les organismes francophones, l'élaboration d'un modèle central pour les centres de la petite enfance liés aux écoles francophones.

Financement de 126 places supplémentaires en garderie dans sept centres ayant la capacité d'offrir des SLF, en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Subventions d'exploitation visant huit places pour enfants en bas âge chez Les enfants précieux inc., le premier centre de la petite enfance francophone à Winnipeg.



*D*onnées

sur les postes  
désignés bilingues  
2004-2005

| Instances administratives   | Nombre total de postes désignés bilingues | Nombre de titulaires bilingues | Nombre de titulaires non bilingues occupant des postes désignés | Nombre de postes désignés vacants |
|---|---|--------------------------------|---|-----------------------------------|
| <b>Ministères</b>   |   |                                |   |                                   |
| Affaires intergouvernementales et Commerce <sup>1</sup>                                       | 25 <sup>2</sup>                           | 16                             | 9   | 0                                 |
| Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales  | 20  | 7                              | 9   | 4                                 |
| Commission de la fonction publique  | 3   | 3                              | 0   | 0                                 |
| Conservation / Gestion des ressources hydriques <sup>1</sup>                                  | 65  | 33                             | 32  | 0                                 |
| Culture, Patrimoine et Tourisme   | 53  | 47                             | 3   | 3                                 |
| Éducation, Citoyenneté et Jeunesse / Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle | 127,5                                     | 117,5                          | 6   | 4                                 |
| Finances <sup>1</sup>   | 35,5                                      | 26,5                           | 9   | 0                                 |
| Secrétariat des services en langue française  | 7   | 7                              | 0   | 0                                 |
| Industrie, Développement économique et Mines <sup>1</sup>                                     | 9 <sup>3</sup>                            | 4                              | 4   | 1                                 |
| Justice   | 70  | 51                             | 17  | 2                                 |
| Santé   | 15  | 12                             | 3   | 0                                 |
| Services à la famille et Logement <sup>4</sup>  | 99  | 53                             | 43  | 3                                 |
| Enfants en santé Manitoba <sup>4</sup>  | 3   | 2                              | 1   | 0                                 |
| Transports et Services gouvernementaux  | 18 <sup>5</sup>                           | 10                             | 7   | 1                                 |
| Travail et Immigration  | 23 <sup>6</sup>                           | 9                              | 13  | 0                                 |

| Instances administratives  | Nombre total de postes désignés bilingues | Nombre de titulaires bilingues | Nombre de titulaires non bilingues occupant des postes désignés | Nombre de postes désignés vacants |
|--|---|--------------------------------|---|-----------------------------------|
| <b>Bureaux de l'Assemblée législative/Sociétés de la Couronne et organismes extra-ministériels</b> |   |                                |   |                                   |
| Élections Manitoba   | 1   | 1                              | 0   | 0                                 |
| Conseil des arts du Manitoba   | 2   | 2                              | 0   | 0                                 |
| Corporation manitobaine des loteries   | 5   | 4                              | 1   | 0                                 |
| Manitoba Hydro   | 32  | 24                             | 8   | 0                                 |
| Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé             | 1   | 1                              | 0   | 0                                 |
| Société d'assurance publique du Manitoba   | 123 <sup>7</sup>                          | 81                             | 41  | 1                                 |
| Société des alcools du Manitoba  | 70  | 55                             | 13  | 2                                 |
| Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore               | 2   | 1                              | 1   | 0                                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>809</b>                                | <b>567</b>                     | <b>220</b>  | <b>22</b>                         |
| Pourcentage  | 100 %                                     | 70,1 %                         | 27,2 %  | 2,7 %                             |

1 En plus des postes désignés bilingues, ces ministères se sont engagés à financer en partie (25 %) trois postes de spécialiste de l'information situés dans les centres de services bilingues de Saint-Boniface, de Saint-Pierre-Jolys et de Notre-Dame-de-Lourdes.

2 Ce nombre inclut les employés de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) qui ont été transférés du ministère de l'Industrie, du Développement économique et des Mines.

3 Le personnel de l'Organisation des mesures d'urgence a été transféré au ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce.

4 En raison de la réorganisation en cours du réseau des Services à l'enfant et à la famille, les données statistiques pour l'année 2004-2005 n'étaient pas disponibles. Nous avons utilisé les données statistiques pour l'année 2003-2004.

5 La Division des permis et immatriculations a été transférée à la Société d'assurance publique du Manitoba.

6 Ce nombre inclut le personnel de la Direction générale de la condition féminine.

7 Ce nombre inclut les employés de la Division des permis et immatriculations qui ont été transférés du ministère des Transports et des Services gouvernementaux.

## **Données comparatives sur les postes désignés bilingues de 1999-2000 à 2004-2005**

| Année financière  | 1999-2000          | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 | 2004-2005 |
|---|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre total de postes désignés bilingues                   | 376                | 551       | 583,5     | 757       | 784       | 809       |
| Augmentation (par rapport à l'année de référence 1999-2000) | Année de référence | 46,5 %    | 55,2 %    | 101,3 %   | 108,5 %   | 115,2 %   |

Annexe  
*Énoncé*  
de politique

mars 1999



La politique sur les services en langue française du gouvernement du Manitoba reconnaît le fait que la population francophone du Manitoba constitue un élément de l'une des caractéristiques fondamentales du Canada. Cette politique a pour but de permettre aux Manitobains et Manitobaines d'expression française et aux établissements qui les servent de bénéficier de services gouvernementaux comparables dans la langue des lois du Manitoba.

Dans la mesure du possible, le gouvernement du Manitoba offre ses services dans les deux langues officielles dans les régions désignées où la population d'expression française est concentrée. Les régions désignées figurent sur la carte ci-jointe.

Les instances administratives visées par cette politique tiennent compte des objectifs de cette politique et des répercussions possibles sur la population francophone lorsqu'elles planifient et exécutent des réorganisations et des réformes administratives ou législatives, y compris la réorganisation des frontières.

Les services en langue française sont offerts dans des centres de services entièrement bilingues situés dans les régions désignées. Ils sont également offerts, après autorisation ou détermination du ministre responsable des services en langue française, dans des centres de services partiellement bilingues où le nombre de postes et d'employés désignés bilingues est suffisant pour garantir la prestation efficace de tels services.

Les instances administratives visées par cette politique offrent des services en langue française de façon active. Le concept de l'offre active signifie que les services en français, qu'ils soient fournis oralement, par écrit ou par voie électronique, sont manifestes, facilement disponibles et accessibles au grand public, et de qualité comparable à ceux qui sont offerts en anglais.

Toute la correspondance adressée à des particuliers ou à des groupes est rédigée dans la langue officielle que préfère le destinataire.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, tous les formulaires, les pièces d'identité et les certificats destinés au grand public sont bilingues.

Tous les documents d'information (écrits, audiovisuels ou électroniques) à l'intention du grand public sont produits dans un format bilingue, à moins qu'il soit souhaitable, en raison de contraintes de coût et de diffusion, de produire des versions anglaises et françaises. L'équivalent français peut être la version figurant sur le site Internet de l'instance administrative, dans les circonstances précisées par le ministre responsable des services en langue française. Les versions anglaises et françaises sont publiées en même temps.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, les sites Web fournissent des renseignements et facilitent les échanges avec le public dans les deux langues officielles.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, les affiches et les avis au public se trouvant dans des régions désignées et dans des centres de services bilingues sont rédigés dans les deux langues officielles.

L'existence des services en français est rendue manifeste à l'aide de panneaux et de messages d'accueil appropriés.

Les campagnes d'information du public en anglais sont également produites en français, sous réserve des contraintes de coût et de diffusion.

Les instances administratives visées par la politique annoncent dans les médias français les postes vacants pour lesquels la connaissance du français est obligatoire ou préférable.

Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, seuls des employés bilingues sont engagés dans les centres de services bilingues et dans les postes désignés bilingues jusqu'à ce que les exigences en matière de personnel bilingue soient respectées.

Lorsque le personnel d'un centre de services bilingues est entièrement bilingue, l'instance administrative encourage l'usage du français comme langue de travail.

Au moment de nommer quelqu'un à un conseil, à une commission, à un organisme, etc. on tient compte de la politique linguistique du gouvernement et du droit de tout Manitobain et de toute Manitobaine de comparaître devant un tribunal quasi judiciaire dans la langue officielle de son choix.

Les instances administratives suivantes sont visées par cette politique et elles la mettent en œuvre :

- Tous les ministères, ainsi que les commissions, conseils, corporations et organismes de service spécial qui relèvent d'eux;
- Les sociétés de la Couronne et d'autres organismes ministériels;
- Les bureaux de l'Assemblée législative ainsi que les organismes quasi judiciaires soumis aux dispositions de l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba*;
- Les services publics réglementés par la Régie des services publics et servant des régions désignées;
- Les organismes désignés qui dispensent des services de santé et des services sociaux ainsi que les Offices régionaux de la santé qui sont désignés;
- D'autres instances, comme peut l'indiquer le ministre responsable des services en langue française.

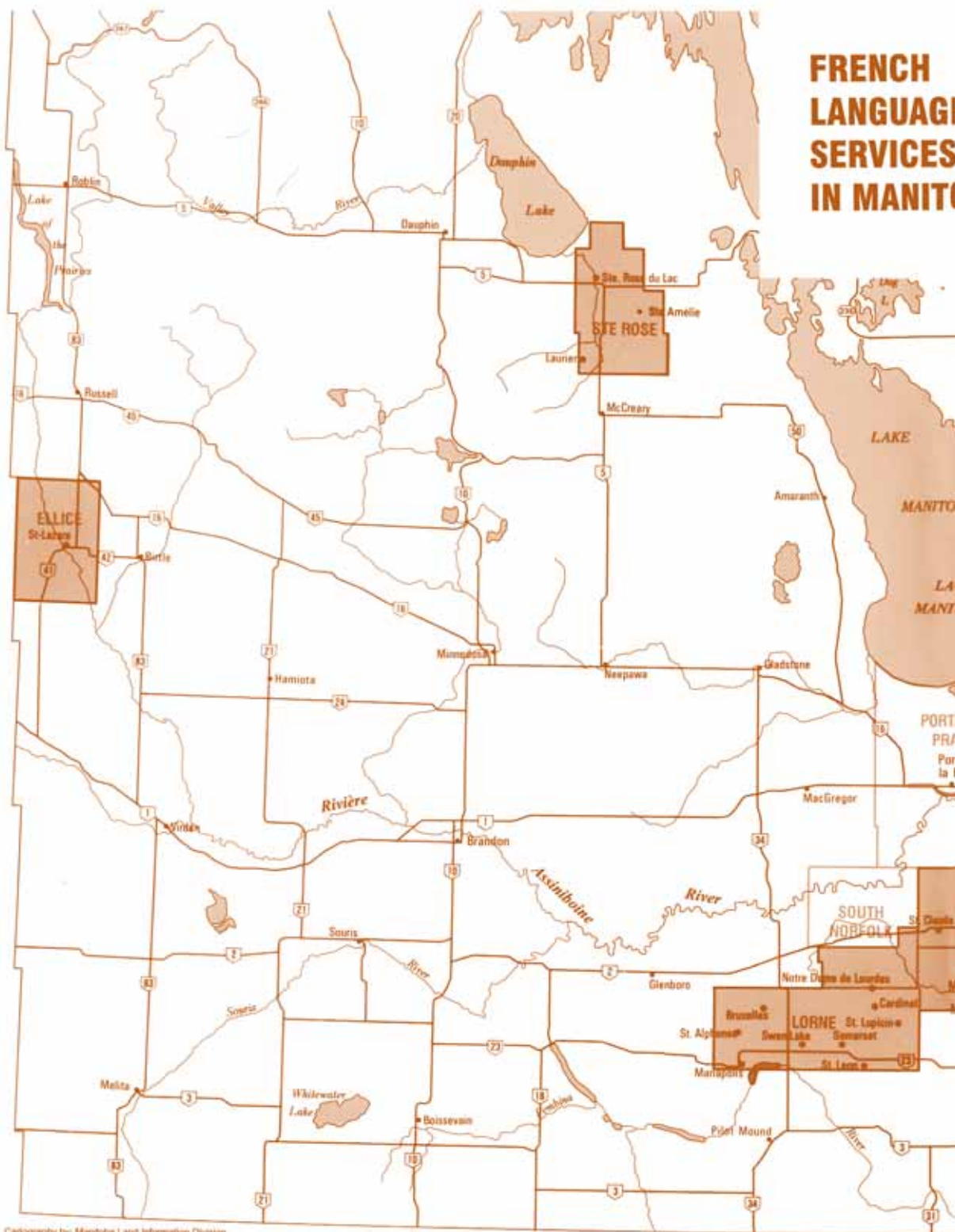
Le Secrétariat des services en langue française, dont le mandat s'applique à toutes les instances administratives visées par la politique, est chargé de guider et de surveiller la mise en œuvre de cette politique. Dans l'exercice de son mandat, il voit à la mise en œuvre de la politique, et la facilite, de façon que le concept de l'offre active de services soit respecté, et il formule des recommandations à cet effet.

Le ministre responsable des services en langue française peut ordonner aux instances administratives visées par cette politique de prendre certaines mesures pour mieux respecter les objectifs de la politique.

Dans un souci de responsabilité publique, le Secrétariat des services en langue française publie un rapport annuel détaillant les résultats de la mise en œuvre de cette politique par les instances administratives visées. Le rapport annuel est établi en collaboration avec ces instances administratives.



# FRENCH LANGUAGE SERVICES IN MANITOBA



Cartography by: Manitoba Land Information Division

# SERVICES EN FRANÇAIS AU MANITOBA

Régions désignées  
Designated Areas

